

Groupe de travail :

Académie Orléans-Tours : M. MARSHALL / Marguerite GANDON

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : Hervé RIGAULT

Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales : Pascale LIPIERA / Brigitte GRIVOT

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt : Claude BOURGEOIS

Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) Valérie BUISSON

Conseil régional du Centre : Céline BEGUIN

Groupement d'Intérêt Public ALFA CENTRE : Anne MASSIP / Philippe BACCI

***Eclairage sur les parcours de qualification
dans le secteur de l'aide à domicile
en région Centre***

***Outil d'appui à la construction de parcours de professionnalisation
et d'accès à la validation des acquis de l'expérience***

Janvier 2004

INTRODUCTION

Le secteur de l'Aide à Domicile rencontre depuis plusieurs années trois problématiques récurrentes :

↳ **Une croissance continue et soutenue des emplois** qui prend son origine dans les années 90 avec les politiques de soutien au développement des emplois familiaux et qui s'est dernièrement accélérée avec la mise en œuvre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

↳ **Une population active salariée qui reste peu qualifiée** dans les différents métiers de l'aide à domicile. L'Observatoire Régional à la Formation et l'Emploi (GIP ALFACENTRE) relevait que 2/3 des employés de maison et la moitié des assistants maternels n'ont aucun diplôme.

↳ **Des tensions sur le marché du travail** qui se traduisent par une pénurie de main d'œuvre et une migration de la main d'œuvre qualifiée vers le travail en institution.

La prise en compte de l'ensemble de ces problématiques rend nécessaire d'accompagner la professionnalisation et l'accès à la qualification professionnelle tant des personnes titulaires à temps plein ou à temps partiel de ces emplois, que celle, des demandeurs d'emploi jeunes ou adultes, qui souhaitent s'orienter et exercer dans ce secteur d'activité.

Par ailleurs, ce secteur professionnel reste difficile à appréhender tant dans les nomenclatures officielles que dans les situations réelles d'emplois qui apparaissent extrêmement variées en fonction des contextes d'emploi et des contextes institutionnels.

L'accès à la qualification professionnelle apparaît donc comme une problématique majeure pour ce secteur où le choix d'une trajectoire professionnelle reste complexe.

Dans cette perspective, la Validation des Acquis de l'Expérience, qui connaît aujourd'hui un fort développement et qui permet la validation des acquis professionnels et bénévoles, apparaît dès lors comme une autre réponse possible d'accès à la qualification professionnelle.

Ce document a donc été réalisé collectivement par les organismes valideurs (Académie Orléans-Tours, DRASS, DRTEFP, DRAF/SRFD, FEPEM) mais aussi le Conseil régional du Centre et le GIP ALFA CENTRE.

Ce document a pour finalité d'être **un appui opérationnel** dans la construction de parcours de professionnalisation et d'accès à la qualification professionnelle par la formation et/ou la validation des acquis de l'expérience. L'objectif est de donner plus de lisibilité sur les différents modes d'accès à la qualification professionnelle et sur l'offre de certifications en région Centre dans le secteur de l'Aide à Domicile.

Il est destiné **aux prescripteurs** :

- **les valideurs dans le cadre de leur mission d'information quant à leur offre de certification** : antennes du dispositif académique de la validation des acquis (DAVA), SOP AFPA, SUIO, DDJS, CFPPA, MFREO, DRASS
- **les structures d'accueil, d'information et d'orientation dans le cadre de leur mission d'information plus généraliste** : mission locales, PAIO, Agence locale pour l'Emploi, et aux conseillers des Points relais conseil en VAE de la région Centre.

Le document est construit en 6 parties :

- 1- Une première partie est consacrée à définir et délimiter l'emploi de l'aide à domicile à travers le spectre des conventions collectives et du référentiel d'activités du nouveau Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale.
- 2- Une deuxième partie permet la visualisation de trajectoires professionnelles avec la description de 5 cas témoins pour l'accès à la qualification.
- 3- Une troisième partie est constituée par les fiches certifications ayant pour objectif de décrire précisément l'organisation mais aussi les articulations entre diplômes ou titres.
- 4- Une quatrième partie offre une cartographie des formations en région Centre.
- 5- Une cinquième partie liste les employeurs dans le secteur de l'Aide à domicile en région Centre.
- 6- Une dernière partie présente les coordonnées des différents organismes valideurs (les antennes du dispositif académique de validation des acquis du DAVA-, AFPA, Services de la formation continue universitaire, CNAM, DDJS, CFPPA, MFREO, DRASS) et des Points relais conseil en VAE de la région Centre.

SOMMAIRE

• Première partie : l'emploi dans le secteur de l'aide à domicile:	
- les accords de branche professionnelle : Tableau 1	P 7
- la description des activités : Tableau 2	P 9
• Deuxième partie : visualisation des parcours d'accès à la qualification de l'aide à domicile	
-Tableau récapitulatif des certifications dans le secteur social	P 12
-La validation des acquis de l'expérience	P 13
- Identification des différents modes d'accès à la qualification :	P 14
Tableau 3	
- Présentation de trajectoires professionnelles possibles et de qualifications vers d'autres secteurs et métiers : Tableau 4	P 15
- Représentation des validations automatiques de différentes certifications pour l'obtention du DEAVS : Tableau 5	P 16
- Exemples de parcours d'accès à la qualification professionnelle dans le secteur de l'aide à domicile : Tableaux 6 à 9	P 17
• Troisième partie : présentation des certifications	
- Fiche 1 BEP Carrières Sanitaires et sociales	P 23
- Fiche 2 CAP Petite Enfance	P 27
- Fiche 3 Mention Complémentaire Aide à domicile	P 32
- Fiche 4 CAP Employé Technique de Collectivité	P 33
- Fiche 5 Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale	P 36
- Fiche 6 Technicien de l'intervention sociale et familiale	P 40
- Fiche 7 Titre professionnel Assistant de vie	P 43
- Fiche 8 CAPA Services en milieu rural	P 48
- Fiche 9 BEPA Services aux personnes	P 51
- Fiche 10 Certificat de qualification professionnelle Assistante de vie	P 55
- Fiche 11 Certificat de qualification professionnelle Garde d'enfants à domicile	P 59
- Fiche 12 Titre homologué Employé Familial Polyvalent	P 63
• Quatrième partie : cartographie des formations en région Centre.....	P 69
• Cinquième partie : liste des employeurs en région Centre.....	P 82
• Sixième partie : coordonnées des organismes valideurs (antennes du DAVA, AFPA, Services de la formation continue universitaire, CNAM, DDJS, CFPPA, MFREO, DRASS) et des Points relais conseil en VAE conventionnés par le Conseil régional et la DRTEFP	P 94

**PREMIERE PARTIE :
AIDE A DOMICILE / DESCRIPTIF DES
EMPLOIS**

Cette partie a pour vocation de délimiter le secteur de l'emploi de l'aide à domicile en croisant plusieurs données, celles du code ROME, celles des conventions collectives, et celles du référentiel d'activités du DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale)

Le tableau 1(p 7) utilise des intitulés d'emploi courants en lien avec le code ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi) pour en décrire les principales activités avec les niveaux de qualifications requis. Les numéros de Fiche correspondent à la description des certifications faites en troisième partie de la page 21 à la page 44.

Le tableau 2 (p9) schématise les cinq activités clés du métier d'auxiliaire de vie sociale dans le cadre du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (Arrêté du 22 mars 2002). Trois types d'activités sont posés comme nécessaires et cœur de métier, à savoir l'accompagnement et l'aide aux personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne, dans les actes essentiels de la vie quotidienne et dans les activités de la vie sociale et relationnelle. Les 2 autres types d'activités sont des activités transversales liées aux diagnostics de la situation soit par la communication, soit par l'adaptation de l'intervention.

Ce référentiel d'activités constitue un repère pour la personne susceptible d'accéder à la qualification afin de mesurer objectivement les tâches et fonctions qu'elle réalise et de choisir les certifications les plus adaptées à sa situation et à son projet.

Tableau 1 : DESCRIPTION DES EMPLOIS / CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES SELON LES ACCORDS DE BRANCHE

Intitulés des emplois	Activités principales	Convention collective	Certifications professionnelles correspondantes	Fiche
Femmes de ménage Employée de ménage à domicile : Rome* 11111	Activités centrées sur l'hygiène, la propreté et le rangement du domicile -Réalise les travaux courants d'entretien de la maison -Assiste la personne dans des démarches administratives -Effectue des travaux occasionnels d'entretien de la maison -Assure des petits travaux de bricolage et de jardinage	Accord de branche aide à domicile du 29-03-02 : Agent à domicile (A1) et agent polyvalent (A2) CCN des salariés du particulier employeur du 24-11-99 : Employé de maison	- BEPA services aux personnes - CAPA Employé Familial - CAP Employé Technique de collectivités - Titre homologué Employé Familial Polyvalent	9 8 4
Garde malade Intervenant à domicile Rome* : 11112	Activités de veille de garde et d'assistante pour les repas, la toilette, les médicaments	Accord de branche aide à domicile du 29-03-02 : Employé à domicile CCN des salariés du particulier employeur du 24-11-99 : Garde malade du jour Garde malade de nuit	- BEPA services aux personnes - CAPA Employé Familial - Titre homologué Employé Familial Polyvalent - CQP Assistante de vie	9 8
Aide à domicile : - Intervenant à domicile Rome* 11112	Activités d'aide auprès des personnes âgées pour les différents actes de la vie quotidienne : repas, ménage, courses, déplacements, toilette..	Accord de branche aide à domicile du 29-03-02 : Employé à domicile Auxiliaire de vie sociale CCN des salariés du particulier employeur du 24-11-99 : Assistante de vie	- DEAVS (Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale) - BEP carrières sanitaires et sociales - Mention complémentaire Aide à domicile - BEPA services aux personnes - CAPA services en milieu rural - Titre professionnel Assistante de vie - Titre homologué Employée Familiale Polyvalent - CQP Assistante de vie	5 1 3 9 8 7 12

**Le code ROME est une nomenclature définie par l'ANPE de classement des métiers et emplois*

<ul style="list-style-type: none"> - Auxiliaire de vie - Assistante de vie <p>Intervenant à domicile Rome : 11112</p>	<p>Activités d'assistance et d'accompagnement auprès des personnes âgées et ou handicapées</p>	<p>Accord de branche aide à domicile du 29-03-02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Auxiliaire de vie sociale -Aide Médico-Psychologique <p>CCN des salariés du particulier employeur du 24-11-99 : Assistante de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - DEAVS (Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale) - BEP carrières sanitaires et sociales -- Mention complémentaire Aide à domicile -Certificat d'Aptitudes à la fonction d'Aide Médico-Psychologique - BEPA services aux personnes - Titre professionnel Assistant de vie (3 CCP) - Titre homologué Employée Familiale Polyvalent - CQP Assistant de vie 	<p>5</p> <p>1</p> <p>3</p> <p>9</p> <p>7</p> <p>12</p> <p>10</p>
<p>Assistantes maternelles</p> <p>Intervenants auprès d'enfants Rome : 11113</p>	<p>Activités centrées sur le public des enfants à leur domicile en l'absence des parents : bains, repas, devoirs, jeux, promenades...</p>	<p>Accord de branche aide à domicile du 29-03-02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Employé à domicile <p>CCN des salariés du particulier employeur du 24-11-99 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Employé familial auprès des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Petite enfance - Titre professionnel Assistant de vie - CQP garde d'enfants au domicile des employeurs - BEPA Services aux personnes - CAPA Services en milieu rural - 	<p>2</p> <p>7</p> <p>10</p> <p>9</p> <p>8</p>
<p>Travailleuses familiales</p> <p>Auxiliaires familiales</p>	<p>Activités centrées sur les familles (parents/enfants) afin de maintenir la cohésion familiale et éviter le placement des enfants</p>	<p>Convention collective des personnels de travailleuses familiales du 02 03 70 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travailleuse familiale 	<ul style="list-style-type: none"> -TISF (diplôme d'état de technicienne de l'intervention familiale) 	<p>6</p>

Activités liées à l'environnement de la personne



Activités liées à la personne

3 Fonctions clés d'aide aux personnes

Accompagnement et aide aux personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
Participe à l'élaboration des menus
Aide à la réalisation des menus, repas
Aide à l'entretien courant du linge et logement
Aide au nettoyage des surfaces et matériel
Aide à la réalisation des achats
Aide à l'aménagement pour le confort et la sécurité

Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne
Aide à l'alimentation, à la prise de médicaments (sous conditions) aux fonctions d'élimination
Aide à la toilette Aide une personne dépendante
Aide à l'habillage, déshabillage
Aide à la mobilisation déplacement, installation de la personne
Stimule les activités intellectuelles, sensorielles et motrices

Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle
Aide à la gestion des documents familiaux
Accompagne les activités de loisirs et de la vie sociale
Stimule les relations sociales
Participe au rétablissement ou au maintien de l'équilibre psychologique



Auxiliaire de vie sociale

2 Fonctions transversales

Diagnostic de la situation et adaptation de l'intervention	Participe à l'analyse des situations de terrain		Organise et ajuste son intervention		Fait preuve de vigilance et signale tout état inhabituel	
Communication et liaison	Ecoute, dialogue, négocie	Repère ses limites de compétences et identifie les personnes à solliciter	Rend compte de son intervention aux responsables	Travaille en équipe	Sécurise la personne aidée	Intervient en coordination

Tableau 2 : CARTOGRAPHIE DES ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE VIE SOCIALE

(source : référentiel d'activités du DEAVS, arrêté du 22 mars 2002)

**DEUXIEME PARTIE : VISUALISATION
DE TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE
ET REPERAGE DES CERTIFICATIONS
POSSIBLES**

*Cette partie a pour objectif d'identifier les **trajectoires professionnelles** pour une personne déjà dans l'emploi ou souhaitant devenir auxiliaire de vie et **les possibilités d'accès à la qualification** en fonction des expériences et des projets d'évolution celle-ci.*

***Le tableau 3 (p12)** est un repérage des différents modes d'accès à la certification. On peut en effet en signaler trois à ce jour : la formation initiale, la formation continue, et la validation des acquis de l'expérience.*

***Le tableau 4 (p14)** est une représentation de trajectoires professionnelles possibles et les qualifications requises. Il est bien entendu que les emplois proposés sortent du champ de l'aide à domicile pour se diriger soit vers l'animation, soit vers le secteur du travail social soit vers le secteur paramédical. Ces perspectives ne sont en aucune manière une suite logique et nécessaire, elles sont des évolutions possibles pour des personnes rencontrées et porteuses de projets.*

***Le tableau 5 (p16)** présente le nombre de modules validé automatiquement en fonction du diplôme déjà obtenu par une personne et souhaitant acquérir le DEAVS soit dans le cadre de la formation soit dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.*

***Tableau 6 à 9 (p17 à 20)** : cinq cas sont ensuite proposés avec des propositions de parcours d'accès à la qualification et déclinés en fonction d'hypothèses liées à l'expérience et au niveau de qualification de la personne. La validation des acquis de l'expérience, nouveau mode d'accès à la qualification, est envisagée là encore comme une hypothèse à poser avec les personnes. Mais ce sont les organismes valideurs qui dans tous les cas confirmeront et valideront les propositions.*

LES CERTIFICATIONS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL MISES EN ŒUVRE EN REGION CENTRE

Niv.	Diplômes – Titres – CQP	Ministère, organisme Valideur
V	Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Aide Médico-psychologique	Affaires sociales, travail et solidarité
	Diplôme Professionnel d’Aide Soignant	Affaires sociales, travail et solidarité
	Diplôme d’Etat d’Auxiliaire de Vie Sociale	Affaires sociales, travail et solidarité
	CAP Petite Enfance	Jeunesse, Education, Recherche
	CAP Employé Technique de collectivités	Jeunesse, Education, Recherche
	BEP Carrières Sanitaires et Sociales	Jeunesse, Education, Recherche
	M. C. Aide à Domicile	Jeunesse, Education, Recherche
	CAP A Service en milieu rural	Agriculture, Forêt et pêche
	BEP A Service aux personnes	Agriculture, Forêt et pêche
	Titre Professionnel d’Assistant de Vie	Affaires sociales, emploi, solidarité
	CQP Assistante de Vie	Branche professionnelle des salariés du particulier employeur
	CQP garde d’enfants à domicile	Branche professionnelle des salariés du particulier employeur
	Titre homologué Employé Familial Polyvalent	Branche professionnelle des salariés du particulier employeur
IV	Titre Professionnel d’Encadrant Technique d’Insertion	Affaires sociales, travail et solidarité
	BT A Commercialisation Services, spécialité service en milieu rural	Agriculture, Forêt et pêche
	Certificat d’Aptitude aux Fonctions de Moniteur Educateur	Jeunesse, Education, recherche
	Technicien de l’Intervention Sociale et Familiale	Affaires sociales, travail et solidarité
	BEATEP Activité sociale option animateur de projets pour l’implication des familles	Sports
	BEATEP Activité sociale option coordinateur dans les établissements pour personnes âgées	Sports
III	Diplôme d’Etat Educateur Spécialisé	Jeunesse, Education, recherche
	Diplôme d’Etat Educateur de jeunes enfants	Affaires sociales, travail et solidarité
	Diplôme d’Etat Assistante Sociale	Affaires sociales, travail et solidarité
	Diplôme d’Etat Conseillère en Economie Sociale et Familiale	Jeunesse, Education, Recherche
	BTS Economie Sociale et Familiale	Jeunesse, Education, Recherche
	BTSA Services Espace Rural	Agriculture, Forêt et pêche
	Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Educateur Technique Spécialisé	Jeunesse, Education, Recherche et Jeunesse et Sport
	Diplôme d’Etat Fonctions d’Animation(non homologué)	Affaires sociales, travail et solidarité Jeunesse et Sport
	Titre professionnel de conseiller en insertion	Affaires sociales, travail et solidarité
	Diplôme d’infirmière	Santé
II	Diplôme Supérieur en Travail Social	Affaires sociales, travail et solidarité
I	Certificat d’Aptitude aux Fonctions de Directeur d’Etablissement ou de service d’intervention Sociale	Affaires sociales, travail et solidarité

Formations du secteur aide à domicile

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à toute personne engagée dans la vie active depuis au moins trois ans de demander la validation de ses compétences professionnelles par un titre, un diplôme ou un certificat de qualification (CQP) de branche professionnelle.

Prévue par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience est désormais inscrite dans le livre IX du code du travail et dans le code de l'éducation.

La validation des acquis de l'expérience prend en compte les compétences professionnelles acquises au travers d'activités salariées, non salariées et bénévoles en rapport direct avec le contenu du titre ou diplôme. L'expérience requise d'une durée minimale de 3 ans n'intègre pas les périodes de stage incluses dans une formation.

La validation totale ou partielle est effectuée par le jury qui se prononce au vu d'un dossier constitué par le candidat ou d'une mise en situation selon les procédures prévues par l'autorité qui délivre la certification.

Le jury peut attribuer la totalité ou une partie du diplôme. Dans ce dernier cas, le jury se prononce sur la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire dans les 5 ans suivant la décision.

Une prise en charge financière peut être accordée par un organisme collecteur (OPCA, ou OPACIF au titre du congé individuel de formation) tant en ce qui concerne les frais de validation à proprement parler qu'en ce qui concerne la rémunération. Les actions de validation entrent désormais dans le champ des actions de formation et à ce titre peuvent être imputées par les employeurs sur leur participation au financement de la formation continue.

La commission nationale de la certification créée par la loi de modernisation sociale a notamment pour objectif d'établir un répertoire national de la certification professionnelle. Des référentiels professionnels déclinés en terme d'activités et compétences sont ainsi élaborés pour chaque diplôme et titre afin de permettre l'appréciation et la validation de l'expérience par les jurys.

La mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience est déjà effective pour la branche professionnelle et les ministères de l'Education Nationale, de l'Agriculture, du Sport, de l'Emploi, pour l'ensemble des titres et diplômes à finalité professionnelle. Pour le ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité, la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience se fera diplôme par diplôme (Seul le DEAVS est à ce jour accessible par la VAE pour ce ministère).

Pour en savoir plus sur les procédures de la validation des acquis par l'expérience par organismes valideurs, consultez le site internet du GIP ALFA CENTRE www.alfacentre.org

Vous pouvez également consulter dans ce document (Page 95) les coordonnées soit des Points relais conseil en VAE pour obtenir des conseil quant au projet de VAE, soit des organismes valideurs eux même comme les antennes DAVA, AFPA, Services de la formation continue universitaire, CNAM, DDJS, CFPPA, MFREO, DRASS pour obtenir plus d'informations sur les diplômes et commencer les démarches de validation des acquis de l'expérience.

La formation initiale :

CAP Petite enfance
CAP Employé Technique de collectivités
BEP carrières sanitaires et sociales
Mention complémentaire Aide à domicile
CAPA services en milieu rural
BEPA service aux personnes
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
Titre professionnel Assistant de vie
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
CQP Assistante de vie
CQP Garde d'enfants

*Par la voie scolaire,
l'apprentissage*

*Par la formation tout au
long de la vie*

Les emplois de l'Aide à domicile

La Validation des Acquis de l'Expérience

CAP Petite enfance
CAP Employé Technique de Collectivités
BEP carrières sanitaires et sociales
CAPA services en milieu rural
BEPA service aux personnes
Titre professionnel Assistant de vie
Titre Homologué Employé Familial Polyvalent
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
CQP Assistante de vie
CQP Garde d'enfants

*Par la reconnaissance
de l'expérience*

La formation professionnelle continue

CAP Petite enfance
CAP Employé Technique de collectivités
BEP carrières sanitaires et sociales
Mention complémentaire Aide à domicile
CAPA services en milieu rural
BEPA service aux personnes
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
Titre professionnel Assistant de vie
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
Titre homologué Employé Familial Polyvalent
CQP Assistante de vie
CQP Garde d'enfants

Tableau 3 : LES DIFFERENTES VOIES D'ACCES A LA QUALIFICATION POUR LES EMPLOIS DE L'AIDE A DOMICILE

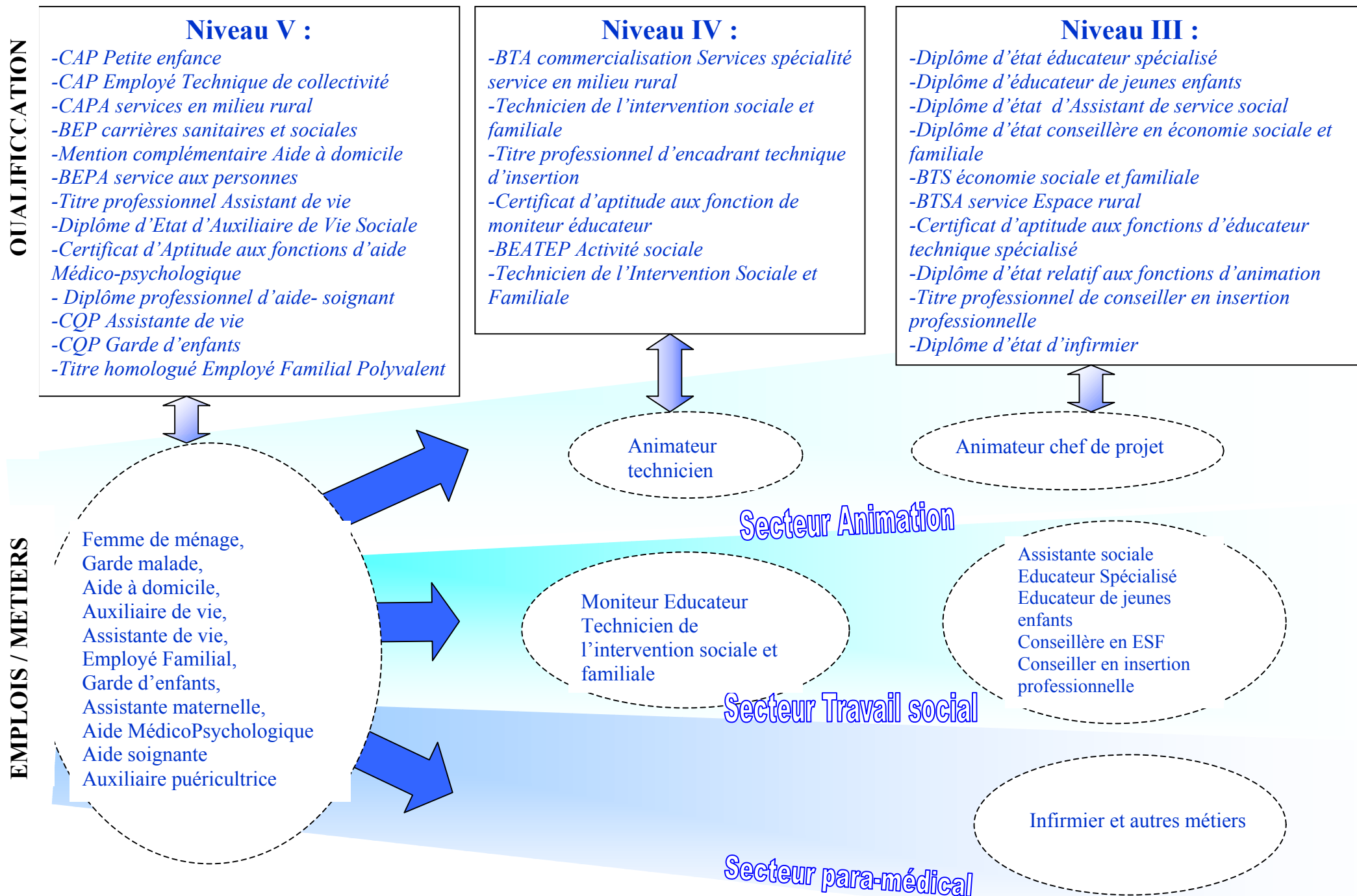


Tableau 4 : REPRESENTATION DE TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES POSSIBLES ET QUALIFICATIONS DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Modules du DEAVS Diplômes, Titres...	Module 1 Connaissances des publics	Module 2 Pathologies	Module 3 Ergonomie	Module 4 Santé et hygiène	Module 5 Alimentation et repas	Module 6 Entretien du linge et du cadre de vie	Module 7 Action sociale et ses acteurs	Module 8 Animation et vie quotidienne	Module 9 Exercice professionnel responsabilité déontologie	Module 10 Mise en œuvre de l'intervention	Module 11 Communication liaison et relation d'aide
CAP petite enfance					Oui	Oui					
CAP Employé Technique de collectivités					Oui	Oui					
BEP carrières sanitaires et sociales		Oui	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui			
Mention complémentaire Aide à domicile											
BEP carrières sanitaires et sociales + Mention complémentaire Aide à domicile	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
CAPA services en milieu rural					Oui	Oui		Oui			
CAPA Employé d'entreprise agricole et para agricole spécialité Employé Familial					Oui	Oui					
BEPA services aux personnes					Oui	Oui	Oui	Oui			
Titre d'employé familial polyvalent					Oui	Oui					
Titre d'employé familial polyvalent suivi du CQP assistant(e) de vie (FEPEM)			Oui		Oui	Oui	Oui				
Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico psychologique	Oui	Oui	Oui	Oui			Oui	Oui			
Diplôme professionnel d'aide soignant	Oui	Oui	Oui	Oui			Oui	Oui			
Diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture			Oui	Oui							
BAPAAT								Oui			
CCP Entretien le logement et le linge						Oui					
CCP préparer les repas familiaux et faire les courses					Oui						
CCP assister une personne dépendante ou âgée			Oui								
CCP Assurer la garde active des enfants et des bébés à domicile			Oui								
Titre Assistant de vie			Oui		Oui	Oui	Oui				

Tableau 5 : LES VALIDATIONS AUTOMATIQUES
POUR LE DEAVS EN FONCTION DES DIPLOMES OU TITRES DEJA OBTENUS
Exemple : vous avez un BEPA services aux personnes, vous obtenez automatiquement 4 modules du DEAVS

**EXEMPLES DE PARCOURS D'ACCES A LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DANS L'AIDE A
DOMICILE EN FONCTION D'HYPOTHESES DE SITUATIONS PERSONNELLES (Tableau 6)**

	Les possibilités de solliciter la Validation des Acquis de l'Expérience	Les parcours de formation complémentaires	Les qualifications professionnelles accessibles
<p align="center">CAS 1 :</p> <p>Personne n'ayant aucun diplôme mais possédant une expérience professionnelle de femme de ménage ou d'aide ménagère.</p> <p>Les activités professionnelles exercées depuis plusieurs années sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Effectue le ménage des différentes pièces de l'habitation ↳ S'occupe du lavage du linge et du repassage, effectue quelques tâches de couture ↳ Réalise certaines courses liées à l'alimentation et à l'entretien de la maison ↳ Confectionne des plats et prépare des repas <p>Cette personne se situe dans le premier noyau d'activités du référentiel d'activités professionnelles du D.E.A.V.S (cf page 7)</p>	<p>En fonction de la consistance de son expérience professionnelle les possibilités de VAE peuvent être les suivantes :</p> <p>Le CCP 1 : Aider à l'entretien du cadre de vie privé des personnes du Titre Professionnel Assistant de Vie</p> <p>La VAE ne sera pas possible pour le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale car la personne n'assume pas des activités dans les 3 fonctions (cf page 9)</p> <p>Des modules du BEPA Services aux Personnes et CAPA Services en milieu rural</p> <p>Des modules du BEP Carrières sanitaires et sociales</p> <p>* Les procédures de Validation des Acquis de l'Expérience sont de la responsabilité des ministères valideurs. Les informations données ici sont donc indicatives.</p>	<p>En fonction du niveau scolaire initial, du projet professionnel de la personne, de ses ressources et de celles de son environnement (offre de formation, financement, mobilité...) il sera possible de poursuivre le parcours de professionnalisation vers plusieurs perspectives :</p> <p>↳ Des parcours de formation complémentaires permettant le développement de la qualification professionnelle :</p> <p>Modules de formation des différents titres et diplômes professionnels de l'aide à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par ex : passer les CCP 2 et 3 du Titre Professionnel Assistant de Vie - par ex : réaliser des modules complémentaires de formation pour se préparer au BEP Carrières Sanitaires et Sociales ou encore au BEPA Services aux Personnes - par ex : réaliser des modules de formation continue de la branche professionnelle des salariés du particulier 	<p>Le titre homologué Employé Familial Polyvalent</p> <p>Le Titre Professionnel : Assistant de Vie</p> <p>DE AVS</p> <p>CAP Employé Technique de collectivités</p> <p>BEP Carrières sanitaires et sociales</p> <p>Mention Complémentaire Aide à domicile</p> <p>BEPA Services aux personnes</p> <p>CAPA Services en milieu rural</p>

EXEMPLES DE PARCOURS D'ACCES A LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DANS L'AIDE A DOMICILE EN FONCTION D'HYPOTHESES DE SITUATIONS PERSONNELLES (Tableau 7)

	Les possibilités de solliciter la validation des acquis de l'expérience	Les parcours de formation complémentaires	Les qualifications professionnelles accessibles
<p align="center">CAS 2 :</p> <p>Personne ayant une expérience professionnelle d'Aide à Domicile.</p> <p>Les activités professionnelles exercées depuis plusieurs années sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Réalise des activités et tâches ménagères au domicile de la personne : ménage, linge, repassage, courses, cuisine ↳ Aide les personnes âgées ou handicapées dans les actes essentiels de la vie quotidienne : <ul style="list-style-type: none"> -Aide au lever/coucher -Aide aux déplacements dans le domicile -Aide à la toilette et à l'habillage -Aide à la prise des repas -Aide à la prise des médicaments ↳ Accompagne les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle <p>Cette personne effectue des activités qui se situent dans les noyaux 1, 2 et 3 du référentiel d'activités du DEAVS(cf page 9)</p>	<p>En fonction de la consistance de son expérience professionnelle les possibilités de VAE peuvent être les suivantes :</p> <p>Les CCP 1 et 3 du Titre Professionnel : Assistante de Vie</p> <p>Des modules du CQP Assistante de vie</p> <p>Des modules du Titre professionnel Assistant de Vie</p> <p>Des modules du titre homologué Employé Familial Polyvalent</p> <p>Des unités de compétence du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale</p> <p>Des Unités de Formation du BEP Carrières Sanitaires et Sociales</p> <p>Des modules du BEPA Services aux Personnes et CAPA Services en milieu rural</p> <p>* Les procédures de Validation des Acquis de l'Expérience sont de la responsabilité des ministères valideurs. Les informations données ici sont donc indicatives.</p>	<p>En fonction du niveau scolaire initial, du projet professionnel de la personne, de ses ressources et de celles de son environnement (offre de formation, financement, mobilité....) il sera possible de poursuivre le parcours de professionnalisation vers plusieurs perspectives :</p> <p>↳ Des parcours de formation complémentaires permettant le développement de la qualification professionnelle :</p> <p>- Par ex : réaliser des modules de formation complémentaires pour se préparer au DEAVS, au BEP Sanitaire et Social ou encore au BEPA Services aux Personnes.</p> <p>-par ex : réaliser des modules de formation continue de la branche professionnelle des salariés du particulier employeur</p>	<p>Le D.E : Auxiliaire de Vie Sociale</p> <p>Le BEP : Carrières Sanitaires et Sociales</p> <p>La Mention Complémentaire : Aide à Domicile</p> <p>Le BEPA : Services aux Personnes CAPA Service en milieu rural</p> <p>Le Titre Professionnel : Assistant de Vie</p> <p>Le titre homologué Employé Familial Polyvalent</p> <p>Le CQP : Assistante de Vie</p>

EXEMPLES DE PARCOURS D'ACCES A LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DANS L'AIDE A DOMICILE EN FONCTION D'HYPOTHESES DE SITUATIONS PERSONNELLES (Tableau 8)

	Les possibilités de solliciter la Validation des Acquis de l'Expérience	Les parcours de formation complémentaires	Les qualifications professionnelles accessibles
<p style="text-align: center;">CAS 3 :</p> <p>Personne ayant une expérience professionnelle d'Assistante Maternelle.</p> <p>Les activités professionnelles exercées depuis plusieurs années sont les suivantes :</p> <p>Accompagne ou aide les enfants dans les actes quotidiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Habiller/déshabiller les enfants, les nourrissons -Effectuer la toilette -Coucher et lever des enfants et nourrissons -Faire les devoirs <p>Echanger et Communiquer avec les enfants et les nourrissons</p> <p>Proposer des activités ludiques et récréatives Préparer et aider à la prise de repas</p> <p>Effectuer le nettoyage courant des équipements, matériels et locaux</p>	<p>En fonction de la consistance de son expérience professionnelle les possibilités de VAE peuvent être les suivantes :</p> <p>Des modules du Titre homologué d'Employé Familial Polyvalent</p> <p>Des modules du CQP : Garde d'Enfants au domicile</p> <p>Le CCP 2 : Assurer la garde active des enfants et des bébés à leur domicile du Titre Professionnel Assistante de Vie</p> <p>Des unités de compétence du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale</p> <p>Des modules du CAP : Petite Enfance</p> <p>Des modules du CAPA Services en milieu rural ou BEPA Services aux personnes</p> <p>* Les procédures de Validation des Acquis de l'Expérience sont de la responsabilité des ministères valideurs. Les informations données ici sont donc indicatives.</p>	<p>En fonction du niveau scolaire initial, du projet professionnel de la personne, de ses ressources et de celles de son environnement (offre de formation, financement, mobilité...) il sera possible de poursuivre le parcours de professionnalisation vers plusieurs perspectives :</p> <p>↳ Des parcours de formation de spécialisation ou de diversification professionnelles :</p> <p><u>-vers le public enfants et bébés</u></p> <p>Par ex : des modules de formation menant au CAP petite enfance.</p> <p><u>-vers les personnes âgées ou dépendantes</u></p> <p>Par ex : des modules de formation menant aux diplômes DEAVS, BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEPA Services aux Personnes.</p>	<p><u>-vers le public enfants et bébés</u></p> <p>Le C.A.P : Petite Enfance Le CQP : Garde d'Enfants Le CCP : Garder des Enfants au domicile des parents Titre homologué Employé Familial Polyvalent Le CAPA Services en milieu rural Le BEPA Services aux personnes</p> <p><u>-vers les personnes âgées ou dépendantes</u></p> <p>Le titre homologué Employé Familial Polyvalent Le CQP : Assistante de Vie</p> <p>Le Titre Professionnel : Assistant de Vie Le D.E : Auxiliaire de Vie Sociale Le BEP : Carrières Sanitaires et Sociales La Mention Complémentaire : Aide à Domicile Le BEPA : Services aux Personnes Le CAPA Services en milieu rural</p>

EXEMPLES DE PARCOURS D'ACCES A LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DANS L'AIDE A DOMICILE EN FONCTION D'HYPOTHESES DE SITUATIONS PERSONNELLES (Tableau 9)

	<p align="center">Les possibilités de solliciter la Validation des Acquis de l'Expérience</p>	<p align="center">Les parcours de formation complémentaires</p>	<p align="center">Les qualifications professionnelles accessibles</p>
<p align="center">CAS 4 :</p> <p>Personne demandeur d'emploi sans expérience professionnelle souhaitant s'orienter vers les métiers de l'aide à domicile.</p> <p align="center">CAS 5 :</p> <p>Jeune personne sortie du système éducatif sans expérience professionnelle souhaitant s'orienter vers les métiers de l'aide à domicile</p>	<p>Dans les cas où la personne posséderait une formation professionnelle initiale plus ou moins en rapport avec le secteur de l'aide à domicile d'éventuels allègements de formation ou validations automatiques de modules sont possibles.</p>	<p>En dehors des formations professionnelles de types qualifiantes ou diplômantes il existe dans les différents départements de la région Centre des actions de formation pré-professionnalisantes, des actions de découverte et de sensibilisation aux métiers de l'aide à domicile. Pour plus d'informations : www.alfacentre.org</p> <p>Ces différentes actions peuvent permettre à des personnes de débiter une trajectoire professionnelle dans ce secteur.</p>	<p>Pour les deux types de situations évoquées l'ensemble du dispositif de formation professionnelle du secteur de l'aide à domicile peut être mobilisé.</p> <p>Cependant c'est en fonction de l'âge, du niveau scolaire initial, des ressources de son environnement, et des possibilité de mobilité et de mobilisation de la personne que pourront s'effectuer les choix d'orientation vers tel et tel dispositif d'accès à la qualification professionnelle.</p>

**TROISIEME PARTIE :
DESCRIPTION DE L'OFFRE DE
CERTIFICATION EN REGION
CENTRE**

Cette partie comporte une série de 10 fiches ayant pour objectif de décrire le diplôme, titre ou certificat à la fois dans ces composantes, ses articulations avec les autres diplômes, son accessibilité par la VAE et ses débouchés en terme d'emploi.

Cinq organismes valideurs décrivent leurs certifications dans le champ de l'aide à domicile :

L'académie d'Orléans-Tours (Education Nationale)

- *BEP Carrières sanitaires et sociales **Fiche 1 : p23***
- *CAP Petite Enfance **Fiche 2 : p 27***
- *Mention Complémentaire Aide à domicile **Fiche 3 : p 32***
- *CAP Employé Technique de collectivités **Fiche 4 : p 33***

La DRASS :

- *Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale **Fiche 5 : p 36***
- *Diplôme Technicien de l'intervention sociale et familiale **Fiche6 : p 40***

La DRTEFP / DDTEFP :

- *Titre professionnel Assistant de vie **Fiche 7 : p 43***

La DRAF/SRFD :

- *CAPA Services en milieu rural **Fiche 8 : p 48***
- *BEPA option services spécialité services aux personnes **Fiche 9 : p 51***

La branche professionnelle des salariés particuliers employeurs :

- *CQP Assistante de vie **Fiche 10 : p 55***
- *CQP Garde d'enfants au domicile **Fiche 11 : p 59***
- *Titre homologué Employé Familial polyvalent **Fiche 12 : p 63***

FICHE 1

BEP Carrières Sanitaires et Sociales

Délivré par : Ministère de l'Éducation Nationale de la Recherche et de la Jeunesse

Références réglementaires :

- *date de création : arrêté du 19 août 1993*
- *de la dernière réglementation : arrêté du 15 juin 2001 (B.O. du 19 juillet 2001)*

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification : 330 T

Architecture du diplôme : par domaines (enseignement général et enseignement professionnel)

Autres titres ou diplômes de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Pour la poursuite d'études :

- Bac technologique Sciences Médico-Sociales
- Diplôme exigé pour la Mention complémentaire Aide à Domicile
- dispense de l'épreuve d'admissibilité pour le concours d'entrée à la préparation au Diplôme Professionnel d'Aide Soignant
- allègement de la durée de formation au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale par la validation des modules 2,3,4,5,7 et 8

Dispense des épreuves :

EP1 (techniques sanitaires), EP3 (techniques de service à l'utilisateur), EP4 (sciences et technologie) pour l'obtention du CAP Petite Enfance (1 épreuve à obtenir : EP2 – techniques socio-éducatives et de loisirs)

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...) :

11113 : intervenants auprès d'enfants
Agent des Services Hospitaliers

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

Dans les secteurs professionnels à caractère sanitaire et social :

- accueil, soins d'hygiène corporelle, alimentation, confort et sécurité des usagers,
- animation des activités de loisirs,
- contribution à l'acquisition ou au maintien de l'autonomie des usagers, entretien et hygiène de l'espace de vie des usagers.

**VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE
QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :**

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation :

Contrôle en cours de formation et contrôle ponctuel ou la totalité des épreuves en contrôle ponctuel (2 épreuves professionnelles dont une écrite et l'autre pratique, 4 épreuves du domaine général et 1 épreuve d'éducation physique et sportive)

Composition du jury d'examen : à parité d'enseignants ou formateurs des différentes disciplines et de personnes qualifiées de la profession. Le jury est présidé par un professionnel, Conseiller de l'Enseignement Technologique.

Modalités de formation :

Formation initiale sous statut scolaire ou apprentissage

Formation professionnelle continue

Conditions d'accès à la formation :

Niveau 3^{ème} de collège pour la formation initiale

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

Formation initiale sous statut scolaire : deux années scolaires

Formation initiale sous statut d'apprenti : 400h minimum de cours en CFA (article L 116.3 du Code du Travail)

Formation continue : aucune condition réglementaire de durée de formation pour les candidats majeurs ; les parcours de formation sont adaptés au regard des acquis.

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : possible
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : possible

Organisation de la formation :

Par domaines : enseignement général, enseignement professionnel

Stages ou périodes en entreprises :

8 semaines (dont 3 semaines obligatoirement auprès d'adultes non autonomes)

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

Etablissement	Statut formation	Statut Etablissement
LP J. Mermoz – BOURGES (18)	Scolaire	Public
LP R. Cassin – VIERZON (18)	Scolaire	Public
SEP Lycée J. de Beauce – CHARTRES (28)	Scolaire	Public
LP M. Violette – DREUX (28)	Scolaire	Public
LP les Charmilles – CHATEAUROUX (36)	Scolaire	Public
SEP Lycée G. Sand – LA CHATRE (36)	Scolaire	Public
LP J. Chaptal – AMBOISE (37)	Scolaire	Public
LP F. Clouet – TOURS (37)	Scolaire	Public
LP S. Delaunay – BLOIS (41)	Scolaire	Public
LP Château Blanc – CHALETTE/LOING (45)	Scolaire	Public

LP P. Gauguin – ORLEANS (45)	Scolaire	Public
GRETA de BOURGES – ST AMAND (18)	Continue	Public
GRETA de DREUX (28)	Continue	Public
GRETA de CHARTRES (28)	Continue	Public
GRETA de l'Indre (36)	Continue	Public
GRETA de Touraine (37)	Continue	Public
GRETA du Val de Loire (37)	Continue	Public
GRETA du Loir et Cher (41)	Continue	Public
GRETA Loiret est (45)	Continue	Public
GRETA Loiret centre (45)	Continue	Public
LPP St Joseph – VIERZON (18)	Scolaire	Privé
LPP de Couasnon – DREUX (28)	Scolaire	Privé
LPP St Martin – TOURS (37)	Scolaire	Privé
SEP Lycée privé Fontiville – VEIGNE (37)	Scolaire	Privé
SEP Lycée privé la Providence – BLOIS (41)	Scolaire	Privé
LPP l'Abbaye – BEAUGENCY (45)	Scolaire	Privé
SEP Lycée privé Ste Croix Ste Euverte – ORLEANS (45)	Scolaire	Privé
Presta Bureau – CHINON (37)	Continue	Privé

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre : Dispositif Académique de Validation des Acquis (D .A.V.A.) - Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue - (30 Faubourg de Bourgogne – ORLEANS)

Procédure et conditions d'inscription :

- Durée globale de la procédure : 6 mois en moyenne (2 jurys par an)
- Durée minimale de l'expérience requise : 3 ans
- Information des candidats : auprès de l'une des antennes du D.A.V.A.

Antennes	Adresses
BOURGES (18)	Lycée P.E. Martin – 1 avenue de Gionne
VIERZON (18)	Lycée H. Brisson – 32 rue C. Hurvoy
DREUX (28)	Collège P. Fort – rue H. Lefèvre
CHARTRES (28)	Lycée J. de Beauce – rue du commandant Chesne
CHATEAUROUX (36)	Lycée B. Pascal – boulevard B. Pascal
TOURS (37)	Espace bilan CIO – 64 bis boulevard Béranger
BLOIS (41)	Lycée A. Thierry – 13 avenue de Chateaudun
ORLEANS (45)	Lycée Voltaire – 2 avenue Voltaire
VILLEMANDEUR (45)	Lycée Durzy – 23 rue L. de Vinci

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Contenu : information, étude de la recevabilité du dossier puis accompagnement à la demande du candidat.
- Durée : rencontre d'1 à 2 heures (éventuellement plus si nécessaire).

Modalités de validation :

- Sur dossier et entretien d'octroi
- Durée de l'entretien : 30 à 45 minutes

- Composition du jury : cf. composition du jury d'examen
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 ans

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement : gratuit pour le niveau V
- de la validation : mission de service public

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles :

Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles, Agent des Services Hospitaliers

Poursuite d'études

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Variable selon le secteur professionnel d'insertion

Poursuites d'études possibles :

- Mention complémentaire Aide à Domicile
- Baccalauréat Technologique série Sciences Médico-Sociales
- Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médicopsychologique
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Moniteur Educateur
- Certificat d'Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme Professionnel d'Aide Soignant
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- Brevet d'Etat d'Animateur Technique d'Education Populaire
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance

FICHE 2

CAP Petite Enfance

Délivré par : Ministère de l'Éducation Nationale

Références réglementaires :

- *date de création : arrêté du 04/10/1991*
- *de la dernière réglementation : arrêté du 15/06/2001 (B.O. du 19 juillet 2001)*

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification : 332 T

Architecture du diplôme : par domaines : enseignement général et enseignement professionnel. Le domaine enseignement général comporte 5 unités dont 1 facultative (Langue Vivante Etrangère). Le domaine professionnel comporte 4 unités

Autres titres ou diplômes de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Pour la poursuite d'étude :

- diplôme exigé pour l'entrée en Mention Complémentaire Aide à Domicile
- allègement de la durée de formation au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale par la validation des modules 5 et 6
- BEP Carrières Sanitaires et Sociales

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...):

11113 intervenant auprès d'enfants

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

- fonction de communication (parents, sécurisation de l'enfant)
- fonction éducative correspondant aux activités d'apprentissage : règles d'hygiène corporelle, règles de vie en collectivités
- fonction éducative d'aide à l'acquisition de l'autonomie
- fonction d'exécution correspondant aux activités de soins d'hygiène corporelle, de distribution des repas, d'entretien des locaux et des équipements
- fonction d'organisation du travail

Accès au métier non réglementé.

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation :

Contrôle en cours de formation et/ou contrôle ponctuel partiel ou total sur l'ensemble des épreuves.

4 épreuves dans le domaine professionnel : 1 écrite et 3 pratiques

4 épreuves dans le domaine général : 3 écrites, 1 éducation physique et sportive

1 épreuve facultative : langue vivante étrangère

Composition du jury d'examen : à parité d'enseignants ou formateurs des différentes disciplines et de personnes qualifiées de la profession. Le jury est présidé par un professionnel, Conseiller de l'Enseignement Technologique.

Modalités de formation :

Formation initiale sous statut scolaire ou apprentissage (inexistante en Région Centre)

Formation professionnelle continue :

Conditions d'accès à la formation :

Pour la formation initiale : jeunes issus de 3^{ème} de collège

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

L'arrêté de création ne fixe pas de durée et dans le cadre des derniers textes sur les horaires en classe de CAP (arrêté du 24/04/2002) : 57 semaines en formation initiale sous statut scolaire

Formation initiale sous statut d'apprenti : 400h minimum de cours en CFA (article L 116.3 du Code du Travail)

Formation continue : aucune condition réglementaire de durée de formation pour les candidats majeurs ; les parcours de formation sont adaptés au regard des acquis.

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : oui
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : oui

Organisation de la formation :

Enseignement général et enseignement professionnel

Stages ou périodes en entreprises :

12 semaines obligatoires en formation initiale comme en formation continue.

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

Antennes
GRETA de BOURGES ST AMAND MONTROND (18)
GRETA de Touraine (37)
GRETA de DREUX (28)
GRETA du Loir et Cher, antenne de ROMORANTIN LANTHENAY (41)
CFA CREA I de la Région Centre (occasionnellement)

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre : Dispositif Académique de Validation des Acquis (D.A.V.A.) - Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue - (30 Faubourg de Bourgogne – ORLEANS)

Procédure et conditions d'inscription :

Durée globale de la procédure : 6 mois en moyenne (2 jurys par an)

Durée minimale de l'expérience requise : 3 ans

Information des candidats : auprès de l'une des antennes du D.A.V.A.

Antennes	Adresses
BOURGES (18)	Lycée P.E. Martin – 1 avenue de Gionne
VIERZON (18)	Lycée H. Brisson – 32 rue C. Hurvoy
DREUX (28)	Collège P. Fort – rue H. Lefèvre
CHARTRES (28)	Lycée J. de Beauce – rue du commandant Chesne
CHATEAUROUX (36)	Lycée B. Pascal – boulevard B. Pascal
TOURS (37)	Espace bilan CIO – 64 bis boulevard Béranger
BLOIS (41)	Lycée A. Thierry – 13 avenue de Chateaudun
ORLEANS (45)	Lycée Voltaire – 2 avenue Voltaire
VILLEMANDEUR (45)	Lycée Durzy – 23 rue L. de Vinci

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Contenu : information, étude de la recevabilité du dossier puis accompagnement à la demande du candidat.
- Durée : rencontre d'1 à 2 heures (éventuellement plus si nécessaire).

Modalités de validation :

- Sur dossier et entretien d'octroi
- Durée de l'entretien : 30 à 45 minutes
- Composition du jury : cf. composition du jury d'examen
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 ans

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement : gratuit pour le niveau V
- de la validation : mission de service public

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles :

Agent technique spécialisée des écoles maternelles

Nourrice agréé

Assistante maternelle

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Variable selon le secteur professionnel d'insertion.

Poursuites d'études possibles : Mention Complémentaire Aide à Domicile
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale

FICHE 3

Mention Complémentaire Aide à Domicile

Délivré par : le ministère de l'Education Nationale

Références réglementaires :

- *date de création* : B. O. n° 32 du 07/09/1995
- *de la dernière réglementation* : J.O. : arrêté du 25/09/2002

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification : 330 T

Architecture du diplôme : domaine professionnel (3 unités)

Autres titres ou diplômes de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Equivalence avec le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale, pour les titulaires du BEP Carrières Sanitaires et Sociales et de la Mention complémentaire Aide à Domicile, sur demande auprès de la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale.

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...) :

11112 : intervenants à domicile

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

Le titulaire de la Mention Complémentaire Aide à Domicile exerce ses fonctions auprès des familles, des personnes âgées ou handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif. En collaboration avec les différents partenaires sanitaires et sociaux, il répond dans la limite de ses compétences aux besoins de la vie quotidienne des personnes et contribue au maintien de leur vie sociale.

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation :

Par contrôle ponctuel et contrôle en cours de formation

1 épreuve pratique

1 épreuve écrite

1 épreuve orale sur dossier (de stage)

Composition du jury d'examen : à parité d'enseignants ou formateurs des différentes disciplines et de personnes qualifiées de la profession. Le jury est présidé par un professionnel, Conseiller de l'Enseignement Technologique.

Modalités de formation :

Formation initiale sous statut scolaire

Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du : BEP Carrières Sanitaires et Sociales ou BEP A option Service aux Personnes, ou CAP Petite Enfance

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

1120 heures (soit 35 semaines de 32 heures réparties sur une année scolaire)

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : oui
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : oui pour obtenir un diplôme permettant l'accès à la formation MC

Organisation de la formation :

Enseignement professionnel

Stages ou périodes en entreprises :

448 à 544 heures obligatoires

en structure d'accueil ou médico-sociale des personnes âgées ou des personnes handicapées

au domicile privé de familles, de personnes âgées, de personnes handicapées (128 heures minimum au domicile individuel)

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

Etablissement	Statut formation	Statut Etablissement
LP M. Violette – DREUX (28)	Scolaire	Public
LP J. Chaptal – AMBOISE (37)	Scolaire	Public
LP S. Delaunay – BLOIS (41)	Scolaire	Public
LPP St Joseph – VIERZON (18)	Scolaire	Privé
LP les Charmilles – CHATEAUROUX (36)	Scolaire	Public
SEP Lycée privé Ste Croix St Euverte – ORLEANS (45)	Scolaire	Privé

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Le règlement actuel de la mention complémentaire ne permet pas actuellement la VAE
La réglementation de la Mention Complémentaire Aide à Domicile sera mise en conformité avec le décret n° 2001 du 28/03/2001 sur la réglementation générale des Mentions Complémentaires (VAE).

L'accès à la VAE sera rendu possible dès la parution de l'arrêté modifiant le règlement d'examen.

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles :

Aide à domicile

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Variable selon le secteur professionnel d'insertion

Poursuites d'études possibles :

Concours d'entrée pour la formation au diplôme d'Aide Soignant

FICHE 4

CAP Employé Technique de Collectivités

Délivré par : Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Références réglementaires :

- *date de création : 02 avril 1975*
- *de la dernière réglementation : juin 1993*

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification :

Architecture du diplôme : par domaines : général et professionnel

Autres titres ou diplômes de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Allègement de la durée de formation au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale par la validation de modules.

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...) :

11111 : employée de ménage à domicile
Agent technique spécialisé des écoles maternelle
Agent des services hospitaliers
Aide de cuisine

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

Réaliser seul ou en équipe, en milieu collectif ou familial, des tâches relevant des secteurs :

- de l'alimentation
- de l'entretien du linge
- de l'entretien des locaux

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation :

Par contrôle ponctuel (2 épreuves professionnelles pratiques, 5 épreuves du domaine général dont 1 orale).

Composition du jury d'examen : à parité d'enseignants ou formateurs des différentes disciplines et de personnes qualifiées de la profession. Le jury est présidé par un professionnel, Conseiller de l'Enseignement Technologique.

Modalités de formation :

Formation initiale sous statut scolaire ou apprentissage
Formation professionnelle continue

Conditions d'accès à la formation :

Niveau 3^{ème} SEGPA de collège pour la formation initiale

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

L'arrêté de création ne fixe pas de durée et dans le cadre des derniers textes sur les horaires en classe de CAP (arrêté du 24/04/2002) : 57 semaines en formation initiale sous statut scolaire

Formation initiale sous statut d'apprenti : 400h minimum de cours en CFA (article L 116.3 du Code du Travail)

Formation continue : aucune condition réglementaire de durée de formation pour les candidats majeurs ; les parcours de formation sont adaptés au regard des acquis.

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : possible
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : l'architecture du diplôme ne le permet pas.

Organisation de la formation :

Par domaines : enseignement professionnel et enseignement général

Stages ou périodes en entreprises :

6 semaine minimum obligatoires pour la formation initiale.

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

CFA spécialisé de la Région Centre

La formation est encore assurée dans quelques SEGPA de collèges dans les départements : de l'Eure et Loir, du Cher et du Loir et Cher.

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre : Dispositif Académique de Validation des Acquis (D.A.V.A.) - Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue - (30 Faubourg de Bourgogne – ORLEANS)

Procédure et conditions d'inscription :

Durée globale de la procédure : 6 mois en moyenne (2 jurys par an)

Durée minimale de l'expérience requise : 3 ans

Information des candidats : auprès de l'une des antennes du D.A.V.A.

Antennes	Adresses
BOURGES (18)	Lycée P.E. Martin – 1 avenue de Gionne
VIERZON (18)	Lycée H. Brisson – 32 rue C. Hurvoy
DREUX (28)	Collège P. Fort – rue H. Lefèvre
CHARTRES (28)	Lycée J. de Beauce – rue du commandant Chesne
CHATEAUROUX (36)	Lycée B. Pascal – boulevard B. Pascal
TOURS (37)	Espace bilan CIO – 64 bis boulevard Béranger
BLOIS (41)	Lycée A. Thierry – 13 avenue de Chateaudun
ORLEANS (45)	Lycée Voltaire – 2 avenue Voltaire
VILLEMANDEUR (45)	Lycée Durzy – 23 rue L. de Vinci

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Contenu : information, étude de la recevabilité du dossier puis accompagnement à la demande du candidat.
- Durée : rencontre d'1 à 2 heures (éventuellement plus si nécessaire).

Modalités de validation :

- Sur dossier et entretien d'octroi
- Durée de l'entretien : 30 à 45 minutes
- Composition du jury : cf. composition du jury d'examen
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 ans

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement : gratuit pour le niveau V
- de la validation : mission de service public

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles :

employée de maison
Agent technique spécialisé des écoles maternelles
Agent des services hospitaliers
Aide de cuisine

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Variable selon le secteur professionnel d'insertion.

Poursuites d'études possibles :

BEP Carrières Sanitaires et sociales
Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale

FICHE 5

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale

Diplôme délivré par :

- Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité

Références réglementaires :

- de la dernière réglementation : décret n°2002-410 du 26 Mars 2002, arrêté du 26 mars 2002, circulaire du 5 août 2002, arrêté du 30 janvier 2003
 - o homologation :
 - o inscription au répertoire national de la certification professionnelle :

Niveau de certification: Niveau V

Code nsf de la certification :

Architecture du diplôme :

500 h de formation théorique et 560 h de stages. 5 Unités de formation réparties en 11 modules

Autres emplois et/ou formations prenant en compte ce diplôme : Aide Médico-Psychologique, Aide Soignant, Technicien de l'intervention Sociale et Familiale.

Autres diplômes pris en compte par ce diplôme :

- Equivalence complète avec le CAFAD et avec le BEP Carrières Sanitaires et Sociales mention complémentaire aide à domicile ; CAFAMP avec 800 heures d'expérience dans l'aide à domicile pendant au moins 6 mois et validation de l'UF 5 ; DP Aide Soignant avec 800 heures d'expérience dans l'aide à domicile pendant au moins 6 mois et validation de l'UF 5.
- Validations automatiques de modules avec allègements de formation : C.A.F.A.M.P. : 6 modules validés ;
D.P. Aide Soignant : 6 modules ; Auxiliaire de puériculture : 2 modules ; BEP Carrières Sanitaires et Sociales (sans la mention complémentaire) : 6 modules ; BEPA option service aux personnes : 4 modules ; BAPAAT : 1 module ; CAP Petite Enfance : 2 modules ; CAP employé technique de collectivité : 2 modules ; CAPA services en milieu rural : 3 modules ; CAPA employé familial : 2 modules . Titre Assistant de vie (Ministère de l'Emploi) : 4 modules ; CCP : 1 module chacun ; Titre d'employé familial polyvalent : 2 modules ; Titre d'employé familial polyvalent suivi du CQP assistant de vie (Branche professionnelle des salariés du particulier employeur): 4 modules.
- Allègements de formation (sans validation automatique) : Formation Assistante Maternelle ; Employé familial polyvalent ; Employé familial polyvalent suivi du CQP assistant de vie (Branche professionnelle des salariés du particulier employeur); Employé familial polyvalent suivi du CQP garde d'enfants (Branche professionnelle des salariés du particulier employeur)

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du diplôme : **aide à domicile auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades pour une aide dans la vie quotidienne, le maintien à domicile, la préservation, la restauration et la stimulation de l'autonomie des personnes, leur insertion sociale et la lutte contre l'exclusion.**

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

- Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagnement et aide aux personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
- Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- Diagnostic de la situation et adaptation de l'intervention
- Communication et liaison

Accès au métier réglementé : Non

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION .:

Modalités de validation :

- *Contrôle continu pour 2 modules.*
- *Epreuves organisées par le centre de formation pour 5 modules : mise en situation, note sur la pratique, étude de cas ; questionnaire, description de situation.*
- *Epreuves organisées par la DRASS : module Pathologies-processus invalidants : 3 questions ouvertes. Unité de formation 5 : entretien avec le candidat sur la base d'un dossier présentant notamment une étude de situation rencontrée durant le stage professionnel.*
- *Composition du jury : formateurs et représentants du secteur professionnel (dont un au moins est titulaire du DEAVS ou du CAFAD ou du BEP mention complémentaire). Jury présidé par le DRASS ou son représentant.*

Modalités de formation :

Formation initiale en voie directe ou en cours d'emploi.

Conditions d'accès à la formation :

- Avoir au moins 18 ans à la date d'entrée en formation.
- Pas de condition de diplômes pour entrer en formation, mais nécessité de réussir aux épreuves de vérification des pré-requis organisées par chaque centre de formation, (possibilité d'en être dispensé totalement ou partiellement).
- Dispense totale de vérification des pré-requis pour les titulaires des diplômes suivants : C.A.F.A.M.P. ; D.P. Aide Soignant ; BEP Carrières Sanitaires et Sociales (sans la mention complémentaire) ; BEPA option service aux personnes ; CAPA services en milieu rural ; CAPA employé familial ; Auxiliaire de puériculture ; CAP

- Petite Enfance ; CAP employé technique de collectivité ; Titre Assistant de vie (Ministère de l'Emploi) ; Titre d'employé familial polyvalent ; BAPAAT
- Dispense de l'épreuve écrite de vérification des pré-requis pour les titulaires des diplômes suivants : Brevet des collèges, ou brevet d'études de premier cycle, les diplômes, titres ou certificats homologués au moins de niveau V.
 - Dispense de l'épreuve orale de vérification des pré-requis : titulaires de l'attestation de Formation Assistante Maternelle ; d'un CCP (personnes âgées ou dépendantes et garde d'enfants) ou d'un CQP de la Branche professionnelle des salariés du particulier employeur, et les personnes en fonction depuis au moins 3 ans dans l'aide à domicile.
 - En cas de dispense totale de vérification des pré-requis, les centres de formation peuvent organiser des épreuves de sélection.

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

- 500 heures de formation théorique, 560 heures de stages.
- Amplitude de la formation : de 7 à 36 mois.
- L'ensemble de la formation doit être validée dans une période de 5 ans.

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : oui, cf. ci-dessus les autres titres pris en compte par ce titre.
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : oui

Organisation de la formation :

11 modules regroupés en 5 unités de formation.

Stages ou périodes en entreprises :

- Stages de découverte : 140 heures au total dont 1 d'au moins 70 heures permettant de valider le module 1, et un d'au moins 35 heures permettant de valider le module 3.
- Stage professionnel : 420 heures effectuées intégralement pour valider l'Unité de Formation 5.

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre : au 1^{er} Janvier 2004

Etablissements	Coordonnées
Institut du Travail Social	17, rue Groison BP 77554 37075 TOURS Cédex 2 Tél : 02.47.62.33.33
Ecole Régionale de Formation au Service Social Croix Rouge	131 rue du Colombier 37100 TOURS Tél : 02.47.88.43.43
Office Technique Départemental d'Insertion	33 rue de la Gare 36000 CHATEAUROUX Tél : 02.54.23.60
ERTS	2032 rue du Général De Gaulle BP 125 45 160 OLIVET Tél : 02 38 69 17 45
Forma'Santé	7 rue des Lavandières 45 100 ORLEANS Tél : 02 38 56 93 53

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre : DRASS du Centre 25, Bd Jean Jaurès
45044 ORLEANS Cédex 1

Procédure et conditions d'inscription :

- Durée minimale de l'expérience requise : 3000 heures d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, en rapport avec le diplôme d'auxiliaire de vie sociale sur au moins 3 ans dans les 10 dernières années à la date de dépôt de la demande (au moins une activité dans chacune des trois fonctions, cf. arrêté du 30 janvier 2003).
- Dossier à demander à la DRASS du domicile, délais de retour à respecter. Vérification de la recevabilité (délai de 2 mois), puis dépôt par le candidat du dossier de validation des acquis, dans un délai de 3 mois à 1 an après la date de recevabilité.
- Dates d'ouverture de la procédure et d'organisation des jurys fixées par le Préfet de région.

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Durée : 24 heures pouvant être prises en charge au titre de la formation continue.

Modalités de validation :

- Sur dossier , au cours d'un entretien devant un jury.
- Composition du jury identique au jury de certification : formateurs et représentants du secteur professionnel (dont un au moins est titulaire du DEAVS ou du CAFAD ou du BEP mention complémentaire). Jury présidé par le DRASS ou son représentant.
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 ans.

Coûts prévisionnels :

Non connus actuellement.

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles : auxiliaire de vie sociale.

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Poursuites d'études possibles : Aide Médico-Psychologique, Aide Soignant, Technicien d'Intervention Sociale et Familiale.

FICHE 6

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Diplôme délivré par :

- **Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la solidarité**

Références réglementaires :

- date de création : décret n° 74-146 du 15 février 1974, relatif à la formation et à l'emploi de travailleuses familiales
- de la dernière réglementation :
 - o décret n° 99-779 du 9 septembre 1999 relatif à la formation et à l'emploi de technicien de l'intervention sociale et familiale. Arrêté et circulaire du 23 septembre 1999
 - o homologation :
 - o inscription au répertoire national de la certification professionnelle) :

Niveau de certification: Niveau IV

Code nsf de la certification :

Architecture du diplôme :

950 heures de formation théorique et 8 mois de stages. 5 unités de formation théorique réparties en 12 modules.

Autres emplois et/ou formations prenant en compte ce diplôme : Délégué à la tutelle, conseiller conjugal et familial, vec expérience professionnelle. Accès aux sélections des centres de formation pour les formations d'éducateur de jeunes enfants, moniteur-éducateur, assistant de service social, éducateur spécialisé.

Autres diplômes pris en compte par ce diplôme :

Allègements de formation possibles par décision du DRASS sur proposition du directeur du centre de formation et avis d'une commission d'allègement pour les titulaires :

- d'un diplôme ou certificat de travail social classé au moins au niveau IV : allègement de tout ou partie des stages de découverte des établissements ou services et de tout ou partie de 3 U.F.
- du CAFAD ou DEAVS, du CAFAMP, du BEP Carrières Sanitaires et Sociales mention complémentaire aide à domicile, du BEPA option service aux personnes, du DP d'aide soignant, ou du DP d'auxiliaire de puériculture : tout ou partie de 2 UF.

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du diplôme : Le TISF effectue une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants. Il intervient auprès de familles, de personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, de personnes âgées ou de personnes handicapées, soit à domicile, soit en établissement ou service s'inscrivant dans les politiques d'action sociale.

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

- Aménagement, appropriation et entretien du cadre de vie, aide à la personne dans la vie quotidienne, insertion et maintien dans le logement, gestion de budget ;
- Accompagnement et aide aux personnes en situations spécifiques, soutien à la fonction parentale, accueil de familles primo-arrivantes, prise en charge des situations liées à la maladie et à la fin de vie ;
- Relais, médiateur entre individus, collectifs et structures, information vers l'accès aux droits, contribution à la mise en œuvre d'actions de développement social local et d'actions collectives ;
- Participation au diagnostic de la situation et à la proposition d'intervention, évaluation de l'intervention, travail partenarial et interprofessionnel.

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation :

- Contrôle continu pour l'U.F « gestion de la vie quotidienne »
- Epreuves finales organisées par la DRASS :
 - épreuve écrite pour l'UF « connaissances spécifiques des publics aidés »
 - épreuve orale pour l'UF « environnement social des personnes aidées et action sociale »
 - rédaction d'une monographie rendant compte des stages professionnels, en lien avec l'UF « méthodologie de l'intervention sociale »

Modalités de formation :

- Formation initiale en voie directe ou en cours d'emploi.

Conditions d'accès à la formation :

- Avoir 18 ans au moins au 1^{er} septembre de l'année de la rentrée.
- Pas de condition de diplôme mais nécessité de réussir aux épreuves de sélection organisées par chaque centre de formation : une épreuve écrite et une épreuve orale
- Dispense de l'épreuve écrite : candidats titulaires d'un diplôme classé au moins au niveau IV .
- Dispense de l'épreuve orale : candidats titulaires du CAFAD, du DEAVS, du CAFAMP, du BEP carrières sanitaires et sociales, du BEPA option services aux personnes, du DP d'aide soignant, du DP d'auxiliaire de puériculture.
- Pas de dispense des deux épreuves de sélection.

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

950 heures de formation théorique et 8 mois de stages. La formation se déroule sur une période de 18 à 24 mois.

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : oui (voir ci-dessus)

- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : non pas à ce jour.

Organisation de la formation :

5 unités de formation théorique réparties en 12 modules.

Stages ou périodes en entreprises :

8 mois de stages : 5 mois en situation professionnelle, sous la conduite d'un tuteur qualifié, et 3 mois de stages de découverte des établissements et services.

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

- Ecole Régionale de Formation au Service Social, Croix-Rouge Française, 130 rue du Colombier, 37100 TOURS
Tél : 02.47.88.43.43

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Au 1^{er} décembre 2003, non accessible par la VAE.

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, dans les associations ou collectivités territoriales.

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Poursuites d'études possibles :

Sous condition d'expérience professionnelle : délégué à la tutelle, conseiller conjugal et familial. Accès à la sélection pour les formations d'éducateur de jeunes enfants, moniteur-éducateur, assistant de service social, éducateur spécialisé.

FICHE 7

Titre professionnel Assistant(e) de Vie

Certification délivrée par :

- Ministère des affaires sociales, du travail, et de la solidarité

Références réglementaires :

- date de création : 31 07 2000
- de la dernière réglementation :
 - o arrêté publié au J.O. : 01 08 2003
 - o inscription au répertoire national de la certification professionnelle) : juillet 2003

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification : 330 s

Architecture du diplôme ... : 3 unités constitutives :

- Certificat de compétences « Assister les personnes dans la réalisation des actes de leur vie quotidienne »
- Certificat de compétences « assurer la garde active des enfants et des bébés à leur domicile »
- Certificat de compétences « Assister les personnes dans la réalisation de leurs tâches domestiques »

Autres certifications de la filière professionnelle prenant en compte ce titre : DEAVS (MASTS secteur sanitaire et social), BEP sanitaire et social.

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...):

1111 Employé de ménage à domicile

1112 Intervenant à domicile

1113 Intervenants auprès d'enfants

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

L'Assistant de Vie apporte une aide professionnalisée à domicile, dans le cadre de vie privé des personnes (logement individuel, foyer logement, chambre privée dans un foyer résidence) :

- pour accomplir avec la personne les actes essentiels de la vie quotidienne,
- pour relayer les parents dans la garde active des enfants.

L'emploi se caractérise par son aspect relationnel fort qui prend sens à travers des activités très concrètes et très quotidiennes.

Assurer le bien-être et la sécurité des enfants, contribuer au maintien de l'autonomie, assurer un confort physique et moral aux personnes dépendantes constituent les finalités de l'emploi et confèrent un sens à toutes les activités.

Les personnes aidées peuvent être :

- des parents : l'Assistant de Vie garde l'enfant ou le bébé à domicile, donne le biberon, va chercher l'enfant à l'école, le fait goûter, lui prépare et lui donne le repas, fait sa toilette ou son bain, veille à ses occupations, assure les levers et les couchers

L'Assistant de Vie contribue aux apprentissages de base de l'enfant.

L'Assistant de vie rencontre le plus souvent les parents au début et/ou à la fin de l'intervention.

- des personnes qui ne sont pas en capacité d'assurer seules les actes de leur vie quotidienne, pour des raisons diverses (âge, accident, handicap, maladie ...), de façon momentanée ou permanente, dans un processus évolutif ou régressif.

L'aide est fonction des besoins de la personne et de son environnement.

L'ADV assure dans le temps la qualité de ses interventions en prenant du recul sur ses activités et ses pratiques . Il recherche l'information pour répondre à des questions spécifiques rencontrées dans le cadre de ses interventions. Il veille à son propre état physique et psychologique.

Contexte de réalisation de l'emploi - environnement technologique :

Cet emploi s'exerce au domicile des particuliers

Il est constitué le plus souvent de contrats à temps partiels, auprès d'employeurs multiples : particuliers dans une relation de gré à gré, associations prestataires ou mandataires, collectivités, entreprises.

Cet emploi nécessite des déplacements. Dans certaines zones rurales ces déplacements peuvent prendre un temps important et la possession d'un véhicule est alors nécessaire.

Les horaires sont variables, décalés y compris le travail de nuit, de week end.

Préciser si l'accès au métier est ou non réglementé : non

VOIES D'ACCES AU TITRE :

L'obtention du titre professionnel repose sur

l'atteinte du seuil de professionnalisme requis sur l'ensemble des compétences de l'emploi type

la capacité du candidat à donner sens à son métier.

Quel que soit le parcours accompli par les candidats, le système de certification du ministère chargé de l'emploi, fonde la spécificité de son dispositif de validation des compétences professionnelles sur le principe d'un faisceau de preuves reposant essentiellement, mais non exclusivement, sur une évaluation par une mise en situation professionnelle.

La mise en oeuvre de cette principale modalité peut prendre deux formes :

- soit le candidat est amené à pouvoir faire la "démonstration" de ses compétences au travers d'une situation professionnelle directement observable par les évaluateurs, de manière différée, par la présentation aux évaluateurs d'une réalisation effectuée,
- soit le candidat peut en faire la démonstration préalablement au cours d'une situation professionnelle identifiée.

PAR LA FORMATION :

Le titre est accessible au moyen de la formation selon 2 modalités :

- Parcours composé uniquement de périodes de formation,
- Parcours composé de périodes de formation et de périodes de travail.

Modalités de validation :

Pour les candidats ayant suivi un parcours composé uniquement de périodes de formation

- Evaluation en cours de formation
- Dossier de pratiques professionnelles
- Epreuve finale
- Entretien avec le jury

Pour les candidats ayant suivi un parcours composé de périodes de formation et de périodes de travail :

- Capitalisation de CCP
- Entretien avec le jury

Nombre et types d'épreuves

Pour les candidats ayant suivi un parcours composé uniquement de périodes de formation, l'épreuve se réalise en 3 temps distincts :

1 - mise en situation d'aide auprès d'une personne

Après l'épreuve pratique, le candidat s'entretient avec le jury sur la base du dossier de durée de référence : 60 mn

2 - épreuve pratique sur l'activité "assurer la garde active des enfants et des bébés".
durée de référence : 30 mn

3 - Après l'épreuve pratique, le candidat s'entretient avec le jury sur la base du dossier de pratiques professionnelles et des évaluations en cours de formation, pour explorer en particulier les critères relationnels et de réactivité aux situations .

Composition du jury : Professionnels n'ayant pas cessé leur activité depuis plus de 5 années. Il est composé à parité d'employeurs et de salariés. Le jury formation est également le jury VAE.

Modalités de formation :

Formation professionnelle continue :

Statut du public : D.E., salariés,

Financements : publics, entreprises, organismes mutualisateurs.

Conditions d'accès à la formation :

Niveau, diplômes, expérience professionnelle requis : non

Tests : oui

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

840 Heures , 24 semaines (durée indicative).

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : oui
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : oui

Organisation de la formation :

5 Modules :

- Découverte du métier
- Aider à l'entretien du cadre de vie des personnes
- Assurer la garde active des enfants et des bébés
- Aide dans les interventions directes auprès des personnes dépendantes
- Synthèse

Stages ou périodes en entreprises :

Au cours des modules :

Assurer la garde active des enfants et des bébés (70 h)

Aide dans les interventions directes auprès des personnes dépendantes (140 h)

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

Dans chaque département une cellule de validation est en charge de l'organisation des validations (voir Directions départementales du travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle)

Les centres de validation et de formation sont actuellement les suivants

- IDFORSS Croix Rouge d'Indre et Loire
- Centre AFPA de Chartres
- Centre AFPA de Bourges
- Centre AFPA de Tours-Veigné
- Un centre doit prochainement être ouvert dans le Loiret

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

**Coordonnées du service valideur en région Centre : DRTEFP , 12, rue de Maison Rouge
45140 St J. de la Ruelle 02 38 77 68 37**

Procédure et conditions d'inscription :

Dossier d'inscription à retirer dans la direction départementale du travail de son domicile ou de son lieu de travail

Durée globale de la procédure : 3 mois

Durée minimale de l'expérience requise : 3 années

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Contenu :
 - Aide à la constitution du dossier
 - Positionnement du candidat par rapport au référentiel
 - Préparation aux conditions d'évaluation
 - Etude des conditions d'obtention du titre en cas de réussite partielle
- Durée : 8 à 12 heures (durée indicative)

Modalités de validation :

- Capitalisation des 3 Certificats de compétences professionnelles(CCP) :
 - Certificat de compétences « Assister les personnes dans la réalisation des actes «de leur vie quotidienne ».
 - Certificat de compétences « assurer la garde active des enfants et des bébés à leur domicile».

- Certificat de compétences « Assister les personnes dans la réalisation de leurs tâches domestiques».
- Observation en situation de travail par un binôme d'évaluateurs + épreuves complémentaires.
- Durée de l'évaluation : environ 4 heures par CCP
- Lorsque le candidat a obtenu les 3 CCP qui composent le titre, un entretien avec le jury décide de l'obtention du titre dans sa totalité
- Composition du jury : le jury (identique au jury formation) qui décide de l'attribution du titre est composé de professionnels n'ayant pas cessé leur activité depuis plus de 5 années Il est composé à parité d'employeurs et de salariés.
- Durée de validité des reconnaissances partielles : les CCP ont une validité de 5 années

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement : 345 €
- de l'évaluation : 300 € par CCP

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles :

Employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers
 Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants et travailleuses familiales
 Employé de ménage à domicile
 Intervenant à domicile

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Métiers de l'animation, du travail social et du secteur paramédical.

Poursuites d'études possibles :

Promotion sociale et formation professionnelle continue: vers les certifications de niveaux IV et III des métiers de l'animation, du travail social et du secteur paramédical.

FICHE 8

CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL

Titre délivré par : MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LE PECHE ET DES AFFAIRES RURALES.

Références réglementaires :

- *date de création : arrêté du 19 juin 2000*

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification : 503 334 02 T CAP

Architecture du diplôme : 4 modules généraux, 4 modules professionnels, 1 module facultatif de langue vivante

Autres titres de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Diplôme d'Etat Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) : 3 modules

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...):11 113 intervenant auprès d'enfants, 11111 employé de ménage à domicile, 11112 intervenant à domicile, 11113 intervenants auprès d'enfants, 11 122 agent de service de collectivité.

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

Il seconde les personnes : enfants, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées...dans leurs tâches quotidiennes.

- *Entretien cadre de vie et repas*
- *Maintien hygiène et confort des personnes*
- *Animation accueil en structures collectives*
- *Soutien psychologique*
- *Animation soutien socio éducatif*
- *Conseil assistance sociale des personnes*

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation :

Contrôle en cours de formation (CCF) : 8 épreuves (12 coef)

Dans le domaine général : 2 écrites, 1 orale, 1 éducation physique.

Dans le domaine professionnel : 3 orales, 1 pratique/orale.

1 épreuve facultative orale

Epreuve terminale :

1 épreuve écrite : français (coef. 1)

1 épreuve orale : Bases scientifiques (coef. 1)

1 épreuve orale et pratique : techniques et pratiques (coef. 6)

Composition du jury : à parité d'enseignants ou formateurs des différentes disciplines et de personnes qualifiées de la profession.

Modalités de formation :

Initiale :

- *sous statut scolaire (en région Centre)*
- *par apprentissage (pas en région Centre)*

- *Formation professionnelle continue (pas en région Centre)*

Conditions d'accès à la formation :

A l'issue de la 3^{ème} de collège.

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

En formation initiale : 1500 heures + horaires facultatifs sur 60 semaines.

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : *oui*
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : *oui*

Organisation de la formation :

- 4 modules généraux, 4 modules professionnels, 1 module facultatif de langue vivante.

Stages ou périodes en entreprises :

14 à 16 semaines de stages en milieu professionnel dont 12 semaines sont prises sur la scolarité.

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

Etablissements	Coordonnées
LEPPA Bengy-Lignières	2 rue du Chanoine Volton 18520BENGY SUR CRAON
LEAP EFAGRIR	Mignièrès_2, rue des fleurs BP 2, 28630 MIGNIERES
LPAP Gabriel Bridet Anet	40 rue Hubert Baraine 28260 ANET
MFREO Azay Le Rideau	Chemin de la Noraie BP 14 37190 AZAY LE RIDEAU
MFREO La Croix en Touraine	17, rue nationale 37150 LA CROIX EN TOURAINE
MFREO Rougemont Tours	Rue du Télégraphe BP 7935, 37024 TOURS
LEAP Sainte Cécile	12, rue Saint Laurent 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
LEPRP Boissay	41120 FOUGERES SUR BIEVRE.

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre :

DRAF/SRFD

Cité administrative Coligny. 131 rue du Faubourg Bannier 45 042 Orléans cedex 1 . M

M. Jean Maurice GUEIT : O2 38 77 40 55.

Procédure et conditions d'inscription :

Durée globale de la procédure : 2 périodes de jury VAE Juin et octobre/novembre

Durée minimale de l'expérience requise : 3 ans

Modalités de l'accompagnement des candidats :

2 réseaux d'accompagnement pour le public les CFPPA, pour le privé les MFR sur certains sites

- Contenu : Construction et appui à la réalisation du dossier.
- Durée : 20/24 heures

Modalités de validation :

- Sur dossier
- Durée de l'entretien : ½ heure
- Composition du jury : Formateurs + professionnels
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 ans

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement : 50€/heure. Prise en charge par FAF/OPCA, entreprise, conseil régional.
- de l'évaluation : Frais de déplacement + 2 vacations

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles : assistante maternelle, nourrice agréée, agent technique des écoles maternelles, aide à domicile, aide ménagère, aide aux personnes âgées, employée à domicile, etc.

Modalités d'évolution professionnelle pratiquée dans la branche :

Poursuites d'études possibles :

Mention complémentaire Aide à domicile

BEPA services aux personnes

Diplôme d'Etat Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)

FICHE 9

BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES:

Titre délivré par : MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LE PECHE ET DES AFFAIRES RURALES.

Références réglementaires : Arrêté du 21 juillet 1992 modifié par celui du 20 juillet 1993.

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification : 513 330 01 T BEPA

Architecture du diplôme : 6 modules généraux, 7 modules professionnels.

Autres titres de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Diplôme d'Etat Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) : 4 modules

Certificat d'auxiliaire de puériculture : pas d'épreuves écrites

Diplôme professionnel d'aide soignant : pas d'épreuves écrites.

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...):

11111 employé de ménage à domicile, 11112 intervenant à domicile, 11 113 intervenant auprès d'enfants, 11 122 agent de service de collectivité.

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

1 – Situation professionnelle

Le titulaire du BEPA *Services aux personnes* est un employé qualifié pour le service auprès de personnes dont il est chargé d'assurer le confort :

-il s'occupe, à domicile, de personnes dépendantes, temporairement ou définitivement

- il assiste, à domicile, les jeunes accouchées
- il garde les malades, aide les handicapés et les personnes âgées dans leur vie quotidienne
- il remplace temporairement les mères de famille en difficulté
- il aide à l'accueil de classes-découverte ou séjours de vacances
- il offre ses services dans les entreprises d'hébergement et de restauration

Il est amené à exercer ses activités :

- ❑ soit en milieu hospitalier, dans des centres de soins,
- ❑ soit dans les maisons d'accueil d'enfants et petits enfants telles que crèches, gîtes, centres de loisirs de vacances, de découverte,
- ❑ soit dans les maisons de retraite, les centres de cure, de convalescence et centres de rééducation pour handicapés,
- ❑ soit à domicile dans les foyers en difficulté,
- ❑ soit dans les écoles maternelles,
- ❑ soit dans les petites et moyennes structures hôtelières et de restauration (hôtels de 20 à 40 chambres, fermes-auberge, gîtes ruraux, camping, pensions de famille ...),
- ❑ soit dans les centres de vacances et de loisirs et les villages-vacances.

**- VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME
- OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :**

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation :

Contrôle en cours de formation (CCF) : 6 épreuves (12 coef)

Dans le domaine général : 2 écrites, 1 orale, 1 pratique et orale.

Dans le domaine de la spécialité : 1 écrite.

Dans le domaine professionnel : 1 pratique/orale.

Epreuve terminale :

3 épreuves (12 coef.).

2 épreuve écrite : expression écrite (coef. 4) et étude de thèmes techniques (coef. 4)

1 épreuve orale : soutenance du rapport de stage (coef. 4)

Composition du jury : à parité d'enseignants ou formateurs des différentes disciplines et de personnes qualifiées de la profession

Modalités de formation :

Initiale :

- *sous statut scolaire (en région Centre)*
- *par apprentissage (pas en région Centre)*

- *Formation professionnelle continue (pas en région Centre)*

Conditions d'accès à la formation :

A l'issue de la 3^{ème}.de collège. Après un CAPA services en milieu rural ou un CAP petite enfance.

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

En formation initiale : 1860 heures.

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : *oui*
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : *oui*

Organisation de la formation :

6 modules généraux, 7 modules professionnels

Stages ou périodes en entreprises :

10 à 12 semaines dont 8 prises sur la période de formation en centre.

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

- LEGTA BOURGES rue Théophile Gautier BP 4067 18028 BOURGES
- MFREO AUBIGNY-SUR-NERE 91, Avenue du 8 Mai 1945 BP 35
18700 AUBIGNY-sur-NERE
- LEPPA BENGNY-LIGNIERES 2 rue du Chanoine Volton 18520 BENGNY
SUR CRAON
- LEAP EFAGRIR Mignières _2, rue des fleurs BP 2,28630 MIGNIERES
- LEAP NERMONT 2, rue de Nermont BP 64 28202 CHATEAUDUN
- LPAP Gabriel Bridet ANET 40 rue Hubert Baraine 28260 ANET
- LEPRP LIGNAC Rue Alinéor d'Aquitaine 36370 LIGNAC
- MFREO AZAY LE RIDEAU Chemin de la Noraie BP 14 37190 AZAY LE
RIDEAU
- MFREO LA CROIX EN TOURAINE 17, rue nationale 37150 LA CROIX EN
TOURAINE.
- MFREO ROUGEMONT TOURS Rue du Télégraphe BP 7935, 37024
TOURS.
- MFR LOCHES Les Bournais 37800 LOCHES
- MFREO BOURGUEIL « Le Grand Gibet » BP 94 ,37140 BOURGUEIL
- LEAP Sainte Cécile 12, rue Saint Laurent 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR.
- LEPRP BOISSAY - 41120 FOUGERES SUR BIEVRE.
- MFREO FEROLLES 7, route de Darvoy 45150 FEROLLES
- MFREO STE GENEVIEVE-DES-BOIS Place Pasteur 45230 STE
GENEVIEVE-des-BOIS

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :**Coordonnées du service valideur en région Centre : DRAF/SRFD**

Cité administrative Coligny. 131 rue du Faubourg Bannier 45 042 Orléans cedex 1 .

M. Jean Maurice GUEIT : 02 38 77 40 55.

Procédure et conditions d'inscription :

Durée globale de la procédure : 2 périodes de jury VAE Juin et octobre/novembre

Durée minimale de l'expérience requise : 3 ans

Modalités de l'accompagnement des candidats :

2 réseaux d'accompagnement pour le public les CFPPA, pour le privé les MFR sur certains sites

- Contenu : Construction et appui à la réalisation du dossier.
- Durée : 20/24 heures

Modalités de validation :

- Sur dossier
- Durée de l'entretien : ½ heure
- Composition du jury : Formateurs + professionnels
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 ans

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement : 50€/heure. Prise en charge par FAF/OPCA, entreprise, conseil régional.
- de l'évaluation : Frais de déplacement + 2 vacations

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles : assistante maternelle, nourrice agréée, agent technique des écoles maternelles, aide à domicile, aide ménagère, aide aux personnes âgées, employée à domicile, etc.

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche : variable selon le secteur d'insertion

Poursuites d'études possibles :

- Mention complémentaire aide à domicile
- Baccalauréat Technologique série Sciences Médico Sociales
- Brevet de technicien agricole service en milieu rural
- Certificat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme professionnel d'aide soignant
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- Brevet d'Etat d'Animateur Technique d'Education Populaire
- Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance

Fiche 10

CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ASSISTANTE DE VIE

Délivré par : l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial
Reconnu au niveau 3 de la convention collective des salariés du particulier employeur

Références réglementaires :

- *date de création : 1998*
- *date de la dernière réglementation : JO 16 février 1999*

Niveau de certification:

Code nsf de la certification :

Architecture du diplôme : Programme détaillé

Module 1 : Découverte : 30 heures

Module 2 : Analyse et approfondissement de la fonction d'Assistante de vie : 12 heures

Module 3 : Relation / communication : 30 heures

Module 4 : Entretien des locaux : 24 heures

Module 5 : Entretien du linge et repassage : 30 heures

Module 6 : Hygiène alimentaire : 12 heures

Module 7 : Cuisine familiale : 24 heures

Module 8 : Organisation et méthodes de travail : 9 heures

Module 9 : La personne âgée : 30 heures

Module 10 : La personne dépendante : 30 heures

Module 11 : Assistance aux gestes de l'hygiène corporelle : 12 heures

Module 12 : Aide aux gestes difficile : 18 heures

Module 13 : Compréhension de l'environnement de la personne aidée : 6 heures

Module 14 : Prévention et sécurité : 18 heures

Module 15 : Législation du travail : 12 heures

Module 16 : Préparation à la recherche d'emploi et à l'insertion professionnelle : 24 heures

Autres titres ou diplômes de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Pour la poursuite d'études :

Dispense des épreuves : si obtention du Titre Homologué d'Employé Familial suivi du CQP, dispense de 4 modules pour le DEAVS

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (**ROME ...**): 11 111 – 11 112

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

La fonction d'assistante de vie s'exerce sur le lieu privé de la personne âgée et ou dépendante, l'employé assure avec la personne les actes essentiels de la vie quotidienne.

La fonction nécessite une large autonomie dans l'organisation du travail, une adaptation aux habitudes de la personne aidée et un respect des consignes de l'employeur.

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation : la validation se déroule en 5 étapes

1. Appréciation des compétences issues de l'expérience. Les résultats sont consignés dans un livret d'évaluation.
2. Evaluation des acquis de la formations. L'ensemble de ces appréciations sera également consigné dans le livret d'évaluation.
3. Appréciation du stage en entreprise (permet au tuteur d'évaluer les capacités d'apprentissage du stagiaire et à chacune des parties de consigner les principaux éléments du stage pratique.)
4. Bilan du stage en entreprise réalisé par le stagiaire, (permet au stagiaire de faire une auto-évaluation du stage pratique et de mettre en place des capacités d'analyse et d'être acteur de son évolution vers la qualification)
5. Entretien individuel avec le jury permet au stagiaire d'évaluer son cursus et de donner son avis sur l'ensemble de la formation suivie.

Modalités de formation :

- Pédagogie active des adultes centrée sur la mise en commun des acquis, sur l'appropriation des savoir par le ou la stagiaire, sur interactivité
- Méthodes pédagogiques : jeux, simulations, travaux pratiques, débats, construction du dossier pédagogique individuel.
- Travaux pratiques par binômes et tutorat
- Mise en situation, stage pratique

Conditions d'accès à la formation :

1. Age : 18 ans minimum à la date d'entrée en formation
2. Expérience et ou formation en relation avec le métier
3. Avoir un niveau V
4. Motivation, aptitudes : maturité, sens des responsabilités, disponibilité, adaptabilité, présentation correcte et soignée, discrétion, degré d'autonomie, compréhension des consignes orales et écrites, connaissances de bases en français et calcul.

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

Formation initiale sous statut scolaire :

Formation initiale sous statut d'apprenti :

Formation continue : 315 heures en centre

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : NON
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : OUI

Organisation de la formation :

Enseignement théorique : 200 heures

Enseignement pratique : 115 heures

Période en entreprise : 105 heures

Stages ou périodes en entreprises : 3 semaines

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

Etablissement	Statut formation	Statut Etablissement
VIA FORMATION – NOGENT LE ROTROU	X	
GRETA DE BOURGES - ST AMAND		X
ARPEC DE TOURRAINE	X	
FORMA SANTE –Orléans-Chartres-Gien-Vendôme-Blois-Chateaudun-Bourges-Vierzon-Pithiviers	X	
ITS ARFOC – TOURS	X	
CENTRE DE FORMATION DE COUASNON – DREUX	X	
PRESTA BUREAU- Chinon	X	
CROIX ROUGES-Tours	X	

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre :

Institut FEPEM de l'Emploi Familial – BP 136 – 61008 Alençon cedex

Procédure et conditions d'inscription :

Durée globale de la procédure :

Durée minimale de l'expérience requise : 1800 heures sur les 3 dernières années

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Contenu : la démarche de validation des acquis implique un déroulement sur un mois, à raison de 4 étapes

 - Etape collective : journée de 7 heures
 - Présentation, explication des objectifs de la démarche validation des acquis, et du principe de l'accompagnement
 - Echanges sur les attentes des participants
 - Analyse du parcours professionnel, formation initiale et continue, rédaction du dossier personnel
 - Présentation du référentiel d'activité du CQP Assistant de vie
 - Présentation des modules de formation, réflexion autour des besoins de formation
 - Discussion en groupe et exercice d'entraînement (savoir présenter ce que l'on fait)
 - Information sur les différents étapes du module « validation des acquis de l'Expérience »
- Temps de réflexion (1 à 2 semaines) des candidats sur les validations à demander et le contenu de leur travail

- Etape groupe de 3 personnes : journée de 6 heures (rédaction du dossier descriptif des activités avec l'aide de l'accompagnateur)
 - Explication des questions, vérification de la compréhension de celles-ci
 - Présentation globale du cadre de travail en lien avec les validations demandées, liste des tâches ou activités accomplies
 - Description détaillée de celles qui sont les plus caractéristiques de l'emploi, des conditions de travail, de sa réalisation, identification des contraintes (matériel utilisé, matières premières...), de l'organisation du travail de sa réalisation, identification des contraintes (hygiène, sécurité, délais...)
- Etape individuelle (séquence de 2 heures)
 - Entretien de restitution à partir de l'analyse du dossier « descriptif des activités » par l'accompagnateur, apports d'informations complémentaires
- Etape individuelle : 1 heure par candidat
 - Octroi des dispenses
 - Proposition du plan de formation

- Durée : 16 heures

Modalités de validation :

- Durée de l'entretien : 1 heure
- Composition du jury : représentant de la Commission Paritaire National Emploi Formation de la Branche Professionnelle des salariés du particulier employeur et l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial porteur du titre homologué
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 années

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement
- de l'évaluation :

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles : Assistante de vie - auxiliaire de vie – Aide à domicile

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Poursuites d'études possibles : DEAVS

Fiche 11

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE GARDE D'ENFANTS AU DOMICILE

Intitulé du titre ou diplôme CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE DE GARDE D'ENFANTS AU DOMICILE

Délivré par : l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial
Reconnu au niveau 3 de la convention collective des salariés du particulier employeur

Références réglementaires :

- *date de création : 1999*
- *de la dernière réglementation : JO 16 février 1999*

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification :

Architecture du diplôme : Programme détaillé

Module 1 : Découverte : 30 heures

Module 2 : Analyse et approfondissement de la fonction de garde d'enfants à domicile : 12 heures

Module 3 : Relation de la garde d'enfants au sein de la famille : 30 heures

Module 4 : Entretien des locaux : 14 heures

Module 5 : Entretien du linge, repassage, couture : 14 heures

Module 6 : Cuisine familiale : 21 heures

Module 7 : Organisation et méthodes de travail : 9 heures

Module 8 : Connaissance de l'enfant de la naissance à 10 ans : 30 heures

Module 9 : Accompagnement des enfants dans leur quotidien : 36 heures

Module 10 : Hygiène, sécurité et surveillance : 20 heures

Module 11 : Eveil de l'enfant : 28 heures

Module 12 : L'enfant scolarisé : 14 heures

Module 13 : Les maladies génétiques, congénitales, le handicap : 14 heures

Module 14 : Législation du travail : 12 heures

Module 15 : Préparation à la recherche d'emploi et à l'insertion professionnelle : 24 heures

Autres titres ou diplômes de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :

Pour la poursuite d'études :

Dispense des épreuves : si obtention du Titre Homologué d'Employé Familial suivi du CQP, dispense de quelques modules pour le DEAVS

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...) : 11 113

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

Les fonctions de Garde d'enfants au Domicile correspondent au conteste et aux activités suivantes :

La garde d'enfants assure auprès des enfants de moins de dix ans l'ensemble des tâches nécessaires à leur confort, à leur épanouissement et à leur sécurité, au sein de leur environnement familial.

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation : la validation se déroule en 5 étapes

1. Appréciation des compétences issues de l'expérience. Les résultats sont consignés dans un livret d'évaluation.
2. Evaluation des acquis de la formations. L'ensemble de ces appréciations sera également consigné dans le livret d'évaluation.
3. Appréciation du stage en entreprise (permet au tuteur d'évaluer les capacités d'apprentissage du stagiaire et à chacune des parties de consigner les principaux éléments du stage pratique.)
4. Bilan du stage en entreprise réalisé par le stagiaire, (permet au stagiaire de faire une auto-évaluation du stage pratique et de mettre en place des capacités d'analyse et d'être acteur de son évolution vers la qualification)
5. Entretien individuel avec le jury permet au stagiaire d'évaluer son cursus et de donner son avis sur l'ensemble de la formation suivie.

Modalités de formation :

- Pédagogie active des adultes centrée sur la mise en commun des acquis, sur l'appropriation des savoir par le ou la stagiaire, sur interactivité
- Méthodes pédagogiques : jeux, simulations, travaux pratiques, débats, construction du dossier pédagogique individuel.
- Travaux pratiques par binômes et tutorat
- Mise en situation, stage pratique

Conditions d'accès à la formation :

1. Age : 18 ans minimum à la date d'entrée en formation
2. Motivation , aptitudes : maturité, sens des responsabilités, disponibilité, adaptabilité, présentation correcte et soignée, discrétion, degré d'autonomie, compréhension des consignes orales et écrites, connaissances de bases en français et calcul.

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

Formation initiale sous statut scolaire :

Formation initiale sous statut d'apprenti :

Formation continue : 315 heures en centre

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : NON
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : OUI

Organisation de la formation :

Enseignement théorique : 200 heures

Enseignement pratique : 115 heures

Période en entreprise : 105 heures

Stages ou périodes en entreprises : 3 semaines**Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :**

Etablissement	Statut formation	Statut Etablissement
CISPEO – TOURS	X	
FORMA SANTE-Dreux -Orléans	X	

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre :

Institut FEPEM de l'Emploi Familial – BP 136 – 61008 Alençon cedex

Procédure et conditions d'inscription :

Durée globale de la procédure :

Durée minimale de l'expérience requise : 1800 heures sur les 3 dernières années

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Contenu : la démarche de validation des acquis implique un déroulement sur un mois, à raison de 4 étapes
 - o Etape collective : journée de 7 heures
 - Présentation, explication des objectifs de la démarche validation des acquis, et du principe de l'accompagnement
 - Echanges sur les attentes des participants
 - Analyse du parcours professionnel, formation initiale et continue, rédaction du dossier personnel
 - Présentation du référentiel d'activité du CQP Garde d'enfants
 - Présentation des modules de formation, réflexion autour des besoins de formation

- Discussion en groupe et exercice d'entraînement (savoir présenter ce que l'on fait)
- Information sur les différents étapes du module « validation des acquis de l'Expérience »

Temps de réflexion (1 à 2 semaines) des candidats sur les validations à demander et le contenu de leur travail

- Etape groupe de 3 personnes : journée de 6 heures (rédaction du dossier descriptif des activités avec l'aide de l'accompagnateur)
 - Explication des questions, vérification de la compréhension de celles-ci
 - Présentation globale du cadre de travail en lien avec les validations demandées, liste des tâches ou activités accomplies
 - Description détaillée de celles qui sont les plus caractéristiques de l'emploi, des conditions de travail, de sa réalisation, identification des contraintes (matériel utilisé, matières premières...), de l'organisation du travail de sa réalisation, identification des contraintes (hygiène, sécurité, délais...)
 - Etape individuelle (séquence de 2 heures)
 - Entretien de restitution à partir de l'analyse du dossier « descriptif des activités » par l'accompagnateur, apports d'informations complémentaires
 - Etape individuelle : 1 heure par candidat
 - Octroi des dispenses
 - Proposition du plan de formation
- Durée : 16 heures

Modalités de validation :

- Durée de l'entretien : 1 heure
- Composition du jury : représentant de la Commission Paritaire National Emploi Formation de la Branche Professionnelle des salariés du particulier employeur et l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial porteur du titre homologué
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 années

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement
- de l'évaluation :

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles : Garde d'enfants au domicile

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche :

Poursuites d'études possibles : TISF

Fiche 12

Titre homologué Employé Familial Polyvalent

Délivré par : l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial Polyvalent
Reconnu au niveau 2 de la convention collective des salariés du particulier employeur

Références réglementaires :

- *date de création : 1995*
- *de la dernière réglementation : JO du 5 février 1998 et du 12/10/02*

Niveau de certification: V

Code nsf de la certification : 330 t

Architecture du diplôme : Programme détaillé

- Module 1 : Découverte : 30 heures
- Module 2 : Relation / Communication : 30 heures
- Module 3 : Organisation et méthodes de travail : 9 heures
- Module 4 : Entretien des locaux : 24 heures
- Module 5 : Entretien du linge et repassage : 30 heures
- Module 6 : Hygiène alimentaire : 20 heures
- Module 7 : Cuisine familiale : 24 heures
- Module 8 : Service de table : 12 heures
- Module 9 : Economie familiale : 12 heures
- Module 10 : Santé – Hygiène : 18 heures
- Module 11 : Prévention – Sécurité : 18 heures
- Module 12 : Législation du travail : 12 heures
- Module 13 : Sensibilisation à l'enfant : 42 heures
- Module 14 : Sensibilisation à la personne âgée : 36 heures
- Module 15 : Activités annexes
- Module 16 : Préparation à la recherche d'emploi et à l'insertion professionnelle : 24 heures

Autres titres ou diplômes de la filière professionnelle prenant en compte ce titre :
Pour la poursuite d'études :

Dispense des épreuves : dispense de 2 modules pour le DEAVS –
CQP Garde d'enfants au domicile – CQP Assistante de vie

EMPLOI :

Intitulés des emplois tenus par les titulaires du titre (ROME ...): 11 111

Descriptif des fonctions constitutives de l'emploi :

Les fonctions d'Employé familial correspondent au contexte et aux activités suivantes :

Activités liées à la tenue générale du domicile (entretien de la maison et de linge – organisation et préparation des repas – maintenance domestique courante).

Activités liées aux emplois à caractère familial référencés au niveau 2 de la convention collective des salariés du particulier employeur : les activités de type domestique sont complétées par une présence et des interventions simulées auprès d'enfants, de famille ou de personne âgées valides.

VOIES D'ACCES AU TITRE OU DIPLOME OU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE :

PAR LA FORMATION :

Modalités de validation : la validation se déroule en 5 étapes

6. Appréciation des compétences issues de l'expérience. Les résultats sont consignés dans un livret d'évaluation.
7. Evaluation des acquis de la formations. L'ensemble de ces appréciations sera également consigné dans le livret d'évaluation.
8. Appréciation du stage en entreprise (permet au tuteur d'évaluer les capacités d'apprentissage du stagiaire et à chacune des parties de consigner les principaux éléments du stage pratique.)
9. Bilan du stage en entreprise réalisé par le stagiaire, (permet au stagiaire de faire une auto-évaluation du stage pratique et de mettre en place des capacités d'analyse et d'être acteur de son évolution vers la qualification)
10. Entretien individuel avec le jury permet au stagiaire d'évaluer son cursus et de donner son avis sur l'ensemble de la formation suivie.

Modalités de formation :

- Pédagogie active des adultes centrée sur la mise en commun des acquis, sur l'appropriation des savoir par le ou la stagiaire, sur interactivité
- Méthodes pédagogiques : jeux, simulations, travaux pratiques, débats, construction du dossier pédagogique individuel.
- Travaux pratiques par binômes et tutorat
- Mise en situation , stage pratique

Conditions d'accès à la formation :

1. Age : 18 ans minimum à la date d'entrée en formation
2. Motivation , aptitudes : maturité, sens des responsabilités, disponibilité, adaptabilité, présentation correcte et soignée, discrétion, degré

d'autonomie, compréhension des consignes orales et écrites, connaissances de bases en français et calcul.

Volume horaire ou durée ou amplitude de la formation :

Formation initiale sou statut scolaire :

Formation initiale sous statut d'apprenti :

Formation continue : 360 heures en centre

Allègements possibles de la durée de formation :

- à partir de pré-acquis (examen d'un dossier) : NON
- à partir de la Validation des Acquis de l'Expérience : OUI

Organisation de la formation :

Enseignement théorique : 200 heures

Enseignement pratique : 150 heures

Période en entreprise : 105 heures

Stages ou périodes en entreprises : 3 semaines

Coordonnées des établissements qui assurent la formation en région Centre :

Etablissement	Statut formation	Statut Etablissement
VIA FORMATION – NOGENT LE ROTROU	X	
GRETA DE BOURGES - ST AMAND		X
GRETA DE L'INDRE – Chateauroux-Le Blan-La châtre		X
FORMA SANTE – Orléans-Chartres-Gien-Vendôme-Blois-Chateaudun-Bourges-Vierzon-Pithiviers	X	
ITS ARFOC – TOURS	X	
CISPEO – TOURS	X	
PRESTA BUREAU -Chinon	X	
CENTRE DE FORMATION DE COUASNON – DREUX	X	

PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE :

Coordonnées du service valideur en région Centre :

Institut FEPEM de l'Emploi Familial – BP 136 – 61008 Alençon cedex

Procédure et conditions d'inscription :

Durée globale de la procédure :

Durée minimale de l'expérience requise : 3000 heures sur les 3 dernières années

Modalités de l'accompagnement des candidats :

- Contenu : la démarche de validation des acquis implique un déroulement de 4 semaines à 6 semaine, à raison de 4 étapes

- Etape collective : journée de 7 heures
 - Présentation, explication des objectifs de la démarche validation des acquis, et du principe de l'accompagnement
 - Echanges sur les attentes des participants
 - Analyse du parcours professionnel, formation initiale et continue, rédaction du dossier personnel
 - Présentation du référentiel d'activité du titre homologué employé familial
 - Présentation des modules de formation, réflexion autour des besoins de formation
 - Discussion en groupe et exercice d'entraînement (savoir présenter ce que l'on fait)
 - Information sur les différents étapes du module « validation des acquis de l'Expérience »

Temps de réflexion (1 à 2 semaines) des candidats sur les validations à demander et le contenu de leur travail

- Etape groupe de 3 personnes : journée de 6 heures (rédaction du dossier descriptif des activités avec l'aide de l'accompagnateur)
 - Explication des questions, vérification de la compréhension de celles-ci
 - Présentation globale du cadre de travail en lien avec les validations demandées, liste des tâches ou activités accomplies
 - Description détaillée de celles qui sont les plus caractéristiques de l'emploi, des conditions de travail, de sa réalisation, identification des contraintes (matériel utilisé, matières premières...), de l'organisation du travail de sa réalisation, identification des contraintes (hygiène, sécurité, délais...)
- Etape individuelle (séquence de 2 heures)
 - Entretien de restitution à partir de l'analyse du dossier « descriptif des activités » par l'accompagnateur, apports d'informations complémentaires
- Etape individuelle : 1 heure par candidat
 - Octroi des dispenses
 - Proposition du plan de formation

- Durée : 16 heures

Modalités de validation :

- Durée de l'entretien : 1 heure
- Composition du jury : représentant de la Commission Paritaire National Emploi Formation de la Branche Professionnelle des salariés du particulier employeur et l'Institut FEPEM de l'Emploi Familial porteur du titre homologué
- Durée de validité des reconnaissances partielles : 5 années

Coûts prévisionnels et financements :

- de l'accompagnement

- de l'évaluation :

EVOLUTIONS POSSIBLES DANS LA FILIERE PROFESSIONNELLE :

Emplois accessibles : Employé familial – aide à domicile – garde d'enfants

Modalités d'évolution professionnelle pratiquées dans la branche : Reconnaissance de la certification au niveau 2 de la classification de la convention collective des salariés du particulier employeur.

Poursuites d'études possibles : CQP Assistante de vie – CQP Garde d'enfants - DEAVS

QUATRIEME PARTIE :

**L'OFFRE DE FORMATION
EN REGION CENTRE**

La présente liste de présentation des organismes de formation et des certifications qu'ils dispensent est mentionnée à titre indicatif.

Pour obtenir une information actualisée, il convient de se rendre sur le site du GIP ALFA CENTRE offre de formation <http://www.alfacentre.org>

DEPARTEMENT /VILLE	ORGANISME DE FORMATION	COORDONNEES	FORMATION
CHER			
BOURGES	GRETA de Bourges	Lycée Paul Emile Martin 1 avenue de Gionne BP 2037 18026 BOURGES Cedex Tél : 02 48 20 45 94 Fax : 02 48 20 46 78 E-mail : greta-bourges@ac-orleans-tours.fr Web : http://www.greta18sud.com	BEP Carrières sanitaires et sociales TH Employé familial polyvalent - CQP Assistante de vie
	LP Jean Mermoz	Allée des collèges 10028 BOURGES Cedex Tél. 02 48 33 00 80 E-mail : ce.0180010N@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	LEGTA BOURGES	- rue Théophile Gautier BP 4067 18028 BOURGES – Tél : 02.48.69.74.60 M. ROUSSET Michel - Proviseur	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES:
	Centre AFPA	6 chemin de Villeneuve BP 9 18 000 BOURGES Tél : 02 48 50 80 00 M. Georges BENITEZ Directeur	Titre professionnel Assistant de vie
ST AMAND MONTROND	GRETA de BOURGES	Lycée J. Guéhéno 31 rue des sables 18200 St AMAND MONTROND Tél. 02 48 96 66 66 E-mail : greta-bourges@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales TH Employé familial polyvalent CQP Assistante de vie CAP Petite enfance
VIERZON	LPP St Joseph	11 rue Gourdon – BP 319 18100 VIERZON Tél. 02 48 53 02 02 E-mail : lpp.saintjoseph@online.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	LP René Cassin	41 bis rue Charles Hurvoy 18100 VIERZON Tél. 02 48 52 92 80 E-mail : ce.0180049F@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
En fonction des besoins de formation sur le département du Cher, l'ERTS et Forma Santé pourront organiser des	ERTS	2032 rue du Général de Gaulle - BP 125 45160 OLIVET Tél : 02 38 69 17 45 Fax : 02 38 63 25 46	DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale)

pourront organiser des formations sur le territoire.	FORMA SANTE	7 rue des Lavandières 45100 ORLEANS Tél : 02 38 56 93 53 Fax : 02 38 56 93 54 E-mail : jocelyne.tristant@formasante.fr	
AUBIGNY	MFREO AUBIGNY-SUR-NERE	91, Avenue du 8 Mai 1945- BP 35 – 18700 AUBIGNY-sur-NERE Tél : 02.48.58.00.13 M. WALI Nourestani – Directeur	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES:
BENGY-LIGNIERES	LEPPA BENGY-LIGNIERES	2 rue du Chanoine Volton- 18520 BENGY SUR CRAON ; Tél :02.48.66.20.80 LEPPA-BENGY@wanadoo.fr M.HUSSON Eric Directeur	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES: <hr/> CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL

DEPARTEMENT /VILLE	ORGANISME DE FORMATION	COORDONNEES	FORMATION
EURE-ET-LOIR			
CHARTRES	AFPA Chartres	2 rue Gaston Planté BP 833 28011 CHARTRES Cedex Tél : 02 37 91 58 20 Fax : 02 37 91 58 32 E-mail : bernard.vitrac@afpa.fr Web : http://www.afpa.fr	Titre professionnel Assistante de vie
	GRETA de CHARTRES	Lycée Jehan de Beauce Rue du commandant Chesne 28000 CHARTRES Tél. 02 37 18 78 35 E-mail : info@greta-chartres.com	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	SEP du Lycée Jehan de Beauce	Rue du commandant Chesne 28000 CHARTRES Tél. 02 37 18 78 00 E-mail : ce.0280045X@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	Centre AFPA	2 rue Gaston Planté - BP 833 28 011 CHARTRES 02 37 91 58 20	Titre professionnel Assistant de vie
CHATEAUDUN	LEAP NERMONT	2, rue de Nermont BP 64 28202 CHATEAUDUN Tél : 02.37.44.80.60 Mme BEAUDOUX Elisabeth – Directrice	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES:
DREUX	Association de Couasnon	37 rue de Moronval 28100 DREUX Tél : 02 37 42 29 25 Fax : 02 37 42 29 40 E-mail : c.f.decouasnon@wanadoo.fr Web : /	CQP Assistante de vie – TH Employé familial polyvalent
	GRETA de DREUX	Lycée Rotrou – « Les Marchebeaux » 28104 DREUX cedex Tél. 02 37 46 42 20 E-mail : greta-dreux@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite enfance

	Lycée Professionnel Privé de Couasnon (L.P.P)	37 rue de Moronval 28100 Dreux Tél : 02 37 42 29 25	CQP Assistante de vie TH Employé familial polyvalent
	LP Maurice Violette	Rue P. Neruda – BP 59 28100 DREUX Tél. 02 37 62 88 60 E-mail : ce.0280022X@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales Mention Complémentaire Aide à Domicile
	LPP de Cousnon	37 rue Maronval – BP 275 28105 DREUX cedex Tél. 02 37 42 29 93 E-mail : lppcouasnon@wanadoo.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
En fonction des besoins de formation sur le département d'Eure et Loir, l'ERTS pourra organiser des formations sur le territoire.	ERTS	2032 rue du Général de Gaulle - BP 125 45160 OLIVET Tél : 02 38 69 17 45 Fax : 02 38 63 25 46	DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale)
En fonction des besoins de formation sur le département d'Eure et Loir, l'ERTS pourra organiser des formations sur le territoire.	FORMA SANTE Formation délocalisée à Chartres	7 rue des Lavandières 45100 ORLEANS Tél : 02 38 56 93 53 Fax : 02 38 56 93 54 E-mail : jocelyne.tristant@formasante.fr Web : /	DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale) Titre homologué Employé Familial Polyvalent CQP Assistante de vie CQP Garde d'enfants
MIGNIERES	LEAP EFAGRIR Mignièrès	2, rue des fleurs BP 2 28630 MIGNIERES ; Tél : 02.37.26.46.07 M. PELLETIER Gilles- Directeur	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES: CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL
ANET	LPAP Gabriel Bridet ANET	40 rue Hubert Baraine 28260 ANET. Tél : 02.37.41.95.37 . Mme DODIN Isabelle Directrice.	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL

NOGENT LE ROTROU	VIA FORMATION	Résidence du Stade 76 600 MAMERS Tél : 02 43 97 88 42 Fax : 02 43 97 89 28 Me Céline MARTIN Email : via.formation@wanadoo.fr	Titre homologué Employé Familial Polyvalent CQP Assistante de vie
-------------------------	----------------------	---	---

DEPARTEMENT /VILLE	ORGANISME DE FORMATION	COORDONNEES	FORMATION
INDRE			
CHATEAUROUX	AFPA Châteauroux	134 rue Vaugirard BP 142 36003 CHATEAUROUX Cedex Tél : 02 54 61 45 45 Fax : 02 54 61 45 01 E-mail : philippe.bonnot@afpa.fr Web : http://www.afpa.fr	Titre professionnel Assistante de vie (CCP)
	OTDI Office technique départemental d'insertion	33 rue de la Gare 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 53 23 60 Fax : 02 54 53 23 69 E-mail : otdi@wanadoo.fr	DEAVS (Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale)
	GRETA de l'Indre En fonction des besoins de formation sur le département d'Eure et Loir, le GRETA pourra organiser des formations sur le territoire.	Lycée B. Pascal Boulevard B. Pascal 36019 CHATEAUROUX cedex Tél. 02 54 08 20 80 E-mail : greta-indre@ac-orleans- tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales Titre H Employé Familial
	LP les Charmilles	11 rue E de la Boétie 36019 CHATEAUROUX cedex Tél. 02 54 60 50 50 E-mail : ce.0360011S@ac-orleans- tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales Mention Complémentaire Aide à Domicile
LA CHATRE	SEP du lycée polyvalent George Sand	25 avenue George Sand 36400 LA CHATRE Tél. 02 54 62 17 00 E-mail : ce.0360020B@ac-orleans- tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
LIGNAC	LEPRP LIGNAC	– Rue Alinéor d'Aquitaine – 36370 LIGNAC – Tél : 02.54.25.74.82 M. GIRAULT Jérôme - Directeur	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES

DEPARTEMENT /VILLE	ORGANISME DE FORMATION	COORDONNEES	FORMATION
INDRE-ET-LOIRE			
AMBOISE	GRETA Val de Loire Antenne d'Amboise	Lycée Jean Chaptal Rue du Clos des Gardes 37400 AMBOISE Tél : 02 47 23 46 46 Fax : 02 47 23 46 47 E-mail : greta-valdeloire-amboise@ac-orleans-tours.fr Web : http://www.greta-valdeloire.com	MC Aide à domicile BTS Economie sociale et familiale
	GRETA du Val de Loire	Lycée Jean Chaptal Rue du Clos des Gardes 37000 AMBOISE Tél. 02 47 23 46 46 E-mail : philippe.baptiste@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	LP Jean Chaptal	Rue du Clos des Gardes 37000 AMBOISE Tél. 02 47 23 46 20 E-mail : ce.0371123V@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales Mention complémentaire Aide à Domicile
CHAMBRAY LES TOURS	FD des MFR Fédération départementale des maisons familiales rurales	9 bis rue Augustin Fresnel BP 301 37170 CHAMBRAY LES TOURS Tél : 02 47 71 29 00 Fax : 02 47 71 29 09 E-mail : fd.37@mfr.asso.fr	CAP Petite enfance
CHINON	Presta'bureau Zone industrielle Nord	2 rue Bernard Palissy 37500 CHINON Tél : 02 47 93 43 00 Fax : 02 47 93 47 40 E-mail : yannick.thiou@prestabureau.fr Web : http://www.prestabureau.fr	CQP Assistante de vie Titre homologué Employé Familial Polyvalent

	GRETA de Touraine	22 place Jeanne d'Arc 37501 CHINON cedex Tél. 02 47 98 15 30 E-mail : greta-touraine@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite enfance
LOCHES	MFREO du Lochois Maison familiale rural du Lochois	Les Bournais 37600 LOCHES Tél : 02 47 91 54 15 Fax : 02 47 91 53 73 E-mail : mfr.loches@mfr.asso.fr	BEPA Services - Spécialité Services aux personnes
	MFR LOCHES	Les Bournais 37800 LOCHES Tél : 02.47.91.54.15 Mme THIBAUT Patricia Directrice	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES
TOURS	CFT Centre de formation de Touraine	12 rue Lobin 37000 TOURS Tél : 02 47 66 12 91 Fax : 02 47 64 90 14 E-mail : lestable-cefmt@wanadoo.fr	TH Employé familial polyvalent - CQP Garde d'enfant à domicile
	CISPEO	12 rue Lobin 37000 TOURS Tél : 02 47 70 12 91 Fax : 02 47 64 90 14 E-mail : / Web : /	TH Employé familial polyvalent - CQP Garde d'enfant à domicile
	ERFSS Ecole régionale de formation au service social - Croix Rouge Française	130 rue du Colombier 37100 TOURS Tél : 02 47 88 43 43 Fax : 02 47 88 43 45 E-mail : charcosset@net-up.com	DEAVS (Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale) Titre professionnel Assistante de vie (CCP) Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
	IFSI - CRF Institut de formation en soins infirmiers - Croix Rouge Française	130 rue du Colombier 37100 TOURS Tél : 02 47 88 43 30 Fax : 02 47 88 43 55 E-mail : ifsi-crf@wanadoo.fr	DPAS (Diplôme professionnel d'aide-soignant) CQP Assistante de vie

	ITS -ARFOC Institut du travail social - Animation ressources Formation Continue	17 rue Groison BP 7554 37075 TOURS Cedex 2 Tél : 02 47 62 33 36 Fax : 02 47 41 01 44 E-mail : its@its-tours.org Web : http://www.its-tours.org	DEAVS (Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale) CQP Assistante de vie – TH Employé familial polyvalent
	LP François Clouet	8 rue Lepage 37080 TOURS cedex 2 Tél. 02 47 85 53 53 E-mail : ce.0370032J@ac-orleans- tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	LPP St Martin	47 rue N. Destouches 37000 TOURS Tél. 02 47 05 69 73 E-mail : Ice.org.saintmartin@caramail.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	MFREO Rougemont Tours	Rue du Télégraphe- BP 7935 37024 TOURS. Tel : 02.47.85.50.20 Mme CARTIER Edith - Directrice	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL
	Centre AFPA	Le Passoir 37 250 VEIGNE Tél : 02 47 34 14 00 Gabriel DANINO Directeur	Titre professionnel Assistant de vie
	ARPEC Touraine	244 rue Giraudeau 37 000 TOURS Tél : 02 47 36 20 50	CQP Assistante de vie
	ID.FOR.SS. Croix Rouge	5 rue Auguste Perret 37 000 TOURS Tél : 02 47 36 06 01 Françoise CORNEAU Directrice	Titre professionnel Assistant de vie
VEIGNE	SEP du lycée polyvalent Fontiville	37 rue de Fontiville 37520 VEIGNE Tél. 02 47 34 12 34 E-mail : fontiville-secret@craweb.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
AZAY LE RIDEAU	MFREO AZAY LE RIDEAU	Chemin de la Noraie BP 14 37190 AZAY LE RIDEAU Tel	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES

		AZAY LE RIDEAU Tel 02.47.45.66.00 .M. GAULLIER Frédéric- Directeur.	CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL
LA CROIX EN TOURAINE	MFREO LA CROIX EN TOURAINE	17, rue nationale 37150 LA CROIX EN TOURAINE. Tel : 02.47.57.94.44. M. BISTER Jean-François Directeur.	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL
BOURGUEIL	MFREO BOURGUEIL	« Le Grand Gibet » BP 94 – 37140 BOURGUEIL – Tél : 02.47.97.71.56 Mme MBAYE Catherine - Directrice	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES

DEPARTEMENT /VILLE	ORGANISME DE FORMATION	COORDONNEES	FORMATION
LOIRET			
BEAUGENCY	LPP l'Abbaye	2 rue de l'Abbaye 45190 BEAUGENCY Tél. 02 38 44 51 25 E-mail : marielle.bezeau@lycée-abbaye.com	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
CHALETTE SUR LOING	LP Château Blanc	1 rue St just 45120 CHALETTE/LOING Tél. 02 38 95 06 15 E-mail : ce.0451442Y@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
	ERTS - Formation continue Ecole Régionale du Travail Social	2032 rue du Général de Gaulle - BP 125 45160 OLIVET Tél : 02 38 69 17 45 Fax : 02 38 63 25 46 E-mail : /	DEAVS (Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale)
	Forma santé	7 rue des Lavandières 45100 ORLEANS Tél : 02 38 56 93 53 Fax : 02 38 56 93 54 E-mail : jocelyne.tristant@formasante.fr	CQP Assistante de vie – TH Employé familial Polyvalent CQP Garde d'enfant à domicile
	FRANCAS de la région Centre (Centre régional de la formation)	37 bis rue du Pressoir Neuf 45000 ORLEANS Tél : 02 38 54 50 25 Fax : 02 38 42 00 62	BEATEP Activité sociale et vie locale - Option animateur de projet pour l'implication des familles
	LP Paul Gauguin	10 avenue de la Recherche Scientifique 45071 ORLEANS cedex 2 Tél. 02 38 69 16 88 E-mail : ce.0450786K@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales Diplôme professionnel d'aide soignante
	SEP du lycée polyvalent Ste Croix St Euverte	28 rue de l'Etelon 45043 ORLEANS cedex 1 Tél. 02 38 52 27 00 E-mail : secr.general@stecroix-steuverte.org	BEP Carrières Sanitaires et Sociales Mention complémentaire Aide à domicile
	GRETA Loiret centre	Lycée Voltaire 3 avenue Voltaire – 45100 ORLEANS LA SOURCE Tél. 02 38 49 12 12 E-mail : michel.janvois@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales

	GRETA Loiret est	Lycée Durzy 23 rue L. de Vinci 45702 VILLEMANDEUR Tél. 02 38 93 56 72 E-mail : greta-est.cfc@xernet.com	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
FEROLLES	MFREO Férolles	7, route de Darvoy 45150 FEROLLES Tél : 02.38.59.73.04 Mme Béatrice MARCHAND – Directrice	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES
STE GENEVIEVE-DES-BOIS	MFREO Ste Geneviève-des-Bois	Place Pasteur 45230 STE GENEVIEVE-des-BOIS Tél : 02.38.92.54.94 M. BOISDRON Stéphane - Directeur	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES

DEPARTEMENT /VILLE	ORGANISME DE FORMATION	COORDONNEES	FORMATION
LOIR-ET-CHER			
BLOIS	GRETA du Loir et Cher	Site de Blois-Vendôme Lycée Augustin Thierry 13 avenue de Châteaudun 41018 BLOIS Cedex Tél : 02 54 55 15 15 Fax : 02 54 55 15 10 E-mail : greta-41-blois@ac-orleans-tours.fr Web : http://www.ac-orleans-tours.fr/dafeo	CAP Petite enfance
	GRETA du Loir et Cher	Lycée A.Thierry 13 avenue de Châteaudun 41018 BLOIS cedex Tél. 02 54 55 15 15 E-mail : greta-41-blois@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales CAP Petite enfance (antenne de ROMORANTIN LANTHENAY)
	LP Sonia Delaunay	21 bis rue d'Auvergne 41000 BLOIS Tél. 02 54 90 48 00 E-mail : ce.0410832G@ac-orleans-tours.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales Mention complémentaire Aide à Domicile Diplôme professionnel d'aide soignante
	SEP du lycée polyvalent la Providence	23 rue des Saintes Maries 41034 BLOIS cedex Tél. 02 54 46 43 10 E-mail : lycée-la-providence@wanadoo.fr	BEP Carrières Sanitaires et Sociales
En fonction des besoins de formation sur le département du Loir et Cher, et Forma Santé l'ERFSS pourront organiser des formations sur le territoire	FORMA SANTE	7 rue des Lavandières 45100 ORLEANS Tél : 02 38 56 93 53 Fax : 02 38 56 93 54 E-mail : jocelyne.tristant@formasante.fr	DEAVS
	ERFSS Ecole régionale de formation au service social - Croix Rouge Française	ERFSS Ecole régionale de formation au service social - Croix Rouge Française	130 rue du Colombier 37100 TOURS Tél : 02 47 88 43 43 Fax : 02 47 88 43 45
MONTOIRE SUR LE LOIR	LEAP Sainte Cécile	12, rue Saint Laurent 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR. Tel 02 54.85.01.83. Mme JULLIEN Geneviève - Directrice	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES
			CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL

LEPRP BOISSAY	LEPRP BOISSAY	41120 FOUGERES SUR BIEVRE. Tél 02.54.20.26.54 . Mme VIOU-NEVEUX Marcelle Directrice	BEPA OPTION SERVICES SPECIALITE : SERVICES AUX PERSONNES
FOUGERES SUR BIEVRE	LEPRP Boissay	Boissay 41120 FOUGERES SUR BIEVRE Tel 02.54.20.26.54 . MmeVIOU-NEVEUX Marcelle Directrice.	CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL

**CINQUIEME PARTIE :
LES EMPLOYEURS DE L'AIDE A
DOMICILE
EN REGION CENTRE**

DEPARTEMENT DU CHER (18)			
Organismes	Adresse		
Association d'aide à domicile	13 rue Volta		18000 BOURGES
A.D.P.A.A.C.	7 rue de l'Île d'Or	B.P. 133	18000 BOURGES
Centre Communal d'Action Sociale	6 rue Philibert Audebrand	B.P. 196	18206 ST AMAND MONTROND CEDEX
Centre Communal d'Action Sociale	2 bis rue de la Gaucherie		18103 VIERZON
Centre Communal d'Action Sociale	Mairie		18500 MEHUN SUR YEVRE
Centre Communal d'Action Sociale	Mairie		18200 ORVAL
A.G.A.P.	17 B Place Pierre de Coubertin	Résidence Fontaine de Fer	18000 BOURGES
Espoir 18 UNAFAM (Union des familles de malades mentaux)	9, rue Parmentier		18000 BOURGES
Association de services du Quartier Saint-Bonnet	12, boulevard de la République		18000 BOURGES
Assoc. Familiale à Domicile de St Amand-Montrouf (A.F.A.D.)	31, route de Pondy		18200 SAINT-AMAND
AFADOVIE à Vierzon	23 bis, avenue du 14 juillet		18100 VIERZON
Association des Paralysés de France Services Auxiliaires de Vie	81, ave. E. Renan		18000 BOURGES
Association Solidarité Emplois Ruraux (A.S.E.R.)	7, rue de l'Île d'Or		18020 BOURGES CEDEX
S.O.S. Travail Solidarité Saint-Amandoise	54, rue Grenouillère		18200 SAINT-AMAND
Association Services Emplois Familiaux (A.S.E.F.)	54, rue Grenouillère		18200 SAINT-AMAND
Entr'aide du Bassin d'Emploi Aubigny-Bellebille	9 bis, avenue du Général de Gaulle		18700 AUBIGNY-sur-NERE
Association Aide et Présence	31, route de Quantilly		18110 ST-MARTIN D'AUXIGNY
Association locale A.D.M.R. des Aix d'Angillon	Mairie		18220 LES AIX D'ANGILLON
Association locale A.D.M.R. d'Argent-d'Aubigny	Mairie		18700 AUBIGNY-sur-NERE
Association locale A.D.M.R. de Baugy	Hôtel de Ville		18800 BAUGY

Association locale A.D.M.R. de Châteauneuf-Lignières	Mairie		18190 VALLENAY
Association locale A.D.M.R. de Dun-sur-Auron	Mairie		18310 DUN-sur-AURON
Association locale A.D.M.R. de la Chapelle-Henrichemont	Mairie		18380 MERY ES BOIS
Assoc. Pour la Promotion des Familles Rurales du Val d'Aubois	Mairie		18150 LAGUERCHE S/ L'AUBOIS
Association locale A.D.M.R. de Léré-Vailly	Mairie		18240 BOULLERET
Association locale A.D.M.R. de Nérondes	Mairie		18350 NERONDES
Association locale A.D.M.R. de Saint-Florent-sur-Cher	Mairie		18400 ST-FLORENT S/ CHER
Association locale A.D.M.R. de Saint-Martin d'Auxigny	Mairie		18110 ST-MARTIN D'AUXIGNY
Association locale A.D.M.R. de Saulzais le Potier	Mairie		18360 SAULZAIS-le-POTIER
Association de Garde et d'Aides aux Personnes (A.G.A.P.)	17, résidence Fontaine de Fer		18000 BOURGES
Jean-Marc Services (Anoto) EC	7 b rue du Bas de la Grange		18100 VIERZON
Entraide Travail Emploi	261, route de Saint-Michel	B.P. 4007	18028 BOURGES CEDEX
Entraide Services aux Personnes	261, route de Saint-Michel		18028 BOURGES CEDEX
C.C.A.S. de Melun-sur-Yèvre	Hôtel de Ville		18500 MEHUN SUR YEVRE
Solidarité Entraide Vierzonnaise	37, rue Victor Hugo		18100 VIERZON
A.V.S.	19, rue Laennec		18000 BOURGES
GITE et AMITIE	Sente des Carrières		18000 BOURGES
Fédération régionale des particuliers employeurs	13 ru Buffon		37 000 TOURS
Association ROUX sandrine	30 Av. Louis et Auguste Massé		18600 SANCOINS
Tremplin	C.M.A.S. Place des Droits de l'Homme		36100 ISSOUDUN

DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR (28)			
Organisme	Adresse		
C.O.D.A.P.A.	58 rue du Grand Faubourg	B.P. 243	28005 CHARTRES CEDEX
S.A.D.S.	11 boulevard Schweitzer	B.P. 2	28201 CHATEAUDUN CEDEX
Centre Communal d'Action Sociale	32-34 boulevard Chasles	B.P. 25	28001 CHARTRES CEDEX
Centre Communal d'Action Sociale	55 avenue du Général Leclerc	B.P. 129	28107 DREUX CEDEX
Aide à Domicile en Milieu Rural	6 rue Charles Couombs	B.P. 913	28011 CHARTRES CEDEX
Centre Communal d'Action Sociale	Esplanade du 8 mai 1945	B.P. 113	28500 VERNOUILLET
Fédération A.D.M.R.	6 rue Charles Couombs	B.P. 913	28011 CHARTRES CEDEX
Association IDEE	71 rue Saint Hilaire		28400 NOGENT LE ROTROU
La Petite Ruche	24 A - 4 bld de l'Europe		28100 DREUX
Action Emploi	20 rue Bourgeoise		28230 EPERNON
Coup de Pouce - Salle des Fêtes (1er ét.)	rue de la République		28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAI
Elan 28	12 place des Arcades		28110 LUCE
Association d'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile	2 rue Toufaire		28200 CHATEAUDUN
Assoc. chartraine pour l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile	41 rue Muret		28000 CHARTRES
Assoc. d'Aide Familiale à Domicile	7 rue Henri Dunant		28100 DREUX
SARL C'NET	3 rue Jean Perrin		28600 LUISANT
Fédération régionale des particuliers employeurs	13 Rue Buffon		37 000 TOURS
Bien-Être Assistance	29 avenue Maurice Maunoury		28600 LUISANT

DEPARTEMENT DU INDRE ET LOIR (37)

Organismes	Adresse		
Centre Communal d'Action Sociale	Mairie	B.P. 357	37703 ST PIERRE DES CORPS
A.S.D. Aide à Domicile en Milieu Rural	22 rue Fernand Léger	B.P. 4134	37041 TOURS CEDEX 1
U.D.A.S.S.A.D. d'Indre et Loire	107 rue Victor Hugo		37000 TOURS
A.S.S.A.D.	107 rue Victor Hugo		37000 TOURS
A.S.S.A.D.	18 quai du Général de Gaulle		37400 AMBOISE
A.S.S.A.D.	Maison des Associations 8 rue Adélaïde Riché		37190 AZAY LE RIDEAU
A.S.S.A.D.	13 rue Paul Louis Courier		37150 BLERE
A.S.S.A.D.	30 rue du Commerce		37140 BOURGUEIL
A.S.S.A.D.	Foyer Résidence 12 avenue du Maine		37110 CHATEAURENAULT
A.S.S.A.D.	17 rue Saint Hilaire		37370 CHEMILLE SUR DEME
A.S.S.A.D.	55 rue Jean-Jacques Rousseau	B.P. 135	37501 CHINON CEDEX
A.S.S.A.D.	15 place Bouchard	B.P. 33	37220 L'ILE BOUCHARD
A.S.S.A.D.	3 rue Loudun		37120 RICHELIEU
A.S.S.A.D.	Mairie		37190 RIVARENNES
A.S.S.A.D.	1 rue du Docteur Martinais		37600 LOCHES
A.S.S.A.D.	13 rue des Doves		37800 STE MAURE DE TOURAINE
A.S.S.A.D.	30 rue de la Gare		37370 ST PATERNE RACAN
Ass. Aide aux Mères et aux Familles	21, rue Louis Braille		37000 TOURS
Ass. Aide familiale Populaire	6, rue Bondonnière		37000 TOURS
Entraide St Avertinoise	14, rue de Larçay	B.P. 124	37551 ST AVERTIN
Travail'Aid	1, place André Malraux		37540 ST CYR SUR LOIRE
TOURS EMPLOI - Croix Rouge Française	25, rue Bretonneau	B.P. 1631	37016 TOURS CEDEX
Ass. L'Entraide Lochoise	Centre social intercommunal 7, rue de Tours		37600 LOCHES
Union Tourangelle des Associations Générales pour l'aide familiale	68, Boulevard Thiers		37000 TOURS
Chinon Multi-Services	5, rue de Beaurepaire		37500 CHINON
SOLIDARITE JOCONDIEENNE	94, Boulevard Jean Jaurès		37300 JOUE les TOURS

RELAIS EMPLOI SOLIDARITE	1 bis, rue de la Besnardière		37370 ST PATERNE RACAN
Association Travail et Solidarité	51, rue Nationale		37250 MONTBAZON
A.M.E.F.	26, rue Rabelais		37270 MONTLOUIS sur LOIRE
CLIPS	7, place du 14 juillet		37130 LANGEAIS
ENTRAIDE CANTONALE DE MONTLOUIS	9, rue de la République		37270 MONTLOUIS sur LOIRE
AGIR POUR L'EMPLOI DANS LE RICHELAIS	5, place Louis XIII		37120 RICHELIEU
CHAMBRAY EMPLOI	Mairie de Chambray les Tours	B.P. 246	37172 CHAMBRAY LES TOURS
ASER	3, rue Félix Nadar		37100 TOURS
ADMR Abilly	8, rue du Commerce		37160 ABILLY
ADMR Ambillou-Pernay	Mairie d'Ambillou		37340 AMBILLOU
ADMR Amboise	89 bis, rue St Denis		37400 AMBOISE
ADMR Athée-sur-Cher	"Les Boutardières"		37270 AZAY SUR CHER
ADMR Bourgueil	L'Echelle		37140 BOURGUEIL
ADMR Bueil-en-Touraine	La Coltière		37370 VILLEBOURG
ADMR La Chapelle Blanche	Le Bourg		37240 LA CHAPELLE
ADMR Charnizay	Le Village aux Geais		37290 CHARNIZAY
ADMR Château-la-Vallière	10, rue Jean Moulin		37330 CHÂTEAU LA VALLIERE
ADMR Civray-Chisseaux	6, rue Nationale		37150 CHISSEAUX
ADMR Grand-Pressigny	Le Bourg		37350 LE PETIT PRESSIGNY
ADMR Descartes	53 bis, rue de Balzac		37160 DESCARTES
ADMR Ile Bouchard	Malvaut		37500 CRAVANT LES COTEAUX
ADMR Ingrandes-St Patrice	Bellevue		37130 ST PATRICE
ADMR Langeais	22, rue de Descartes		37130 LANGEAIS
ADMR Lignières de Touraine	2, rue de la Lampe		37130 LIGNIERES de TOURAINE
ADMR Ligueil	70, avenue du 11 Novembre		37240 LIGUEIL
ADMR Loches	4, rue des Ponts		37600 LOCHES
Ass.Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Manthelan	La Dorcellerie		37240 MANTHELAN
Ass.Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Montrésor	14, route de la Javelle		37460 MONTRESOR
ALADMR Mouzay	Les Boisseaux		37600 MOUZAY
ALADMR Neuvy le Roi	rue du 11 Novembre		37370 NEUVY LE ROI
ALADMR Richelieu	La Maranderie		37120 VERNEUIL LE CHÂTEAU

ALADMR St Aubin le Dépeint	26, rue Principale		37370 ST AUBIN LE DEPEINT
ALADMR Saint Branches	Sardelles		37250 VEIGNE
ALADMR St Epain	Le Puy		37800 ST EPAIN
ALADMR Saint Flovier	Tanchon		37600 ST FLOVIER
ALADMR St Martin le Beau	12, rue du Prieuré		37150 DIERRE
ALADMR Savigné-sur-Lathan	Mairie		37340 SAVIGNE SUR LATHAN
ALADMR Tauxigny	5, rue des Lavandiers		37310 TAUXIGNY
ALADMR Villeperdue	25, rue des Champs Gibert		37260 VILLEPERDUE
ALADMR Yzeures-sur-Creuse	Impasse Mado Robin		37290 IZEURES SUR CREUSE
ADMR Les Ormes Antogny	26, rue Robert Lecomte		862250 LES ORMES
ASSAD	Hôtel de Ville		37190 AZAY LE RIDEAU
Centre Communal d'Action Sociale	B.P. 357		37703 ST PIERRE DES CORPS
ASSAD de Tours	48, rue du Sergent Bobillot		37000 TOURS
Entraide de la Touraine du Sud	18, rue le Savoureux		37300 LE PETIT PRESSIGNY
ACCOMPAGNER TOURAINE	187, rue Victor Hugo		37000 TOURS
Ass.Aide à Domicile Bien Vivre chez Soi	23, rue de la Mairie	B.P. 246	36220 TOURNON ST MARTIN
Ass.Tourangelle de Gardes-Malades à Domicile	17, allée de la Belle Fille		37000 TOURS
A.S.E.P.T.	11, rue des Douves		37800 STE MAURE DE TOURAINE
ALLO SERVICES A DOMICILE	20, rue du Président Merville		37000 TOURS
CEFMT	12, rue Lobin		37000 TOURS
TOURAINE ENTRAIDE	allée de la Poupardière		37230 FONDETTES
Fédération Départementale des Familles Rurales	9 ter rue Auguste Fresnel	B.P. 301	37173 CHAMBRAY LES TOURS
Fédération régionale des particuliers employeurs	13 Rue Buffon		37 000 TOURS

DEPARTEMENT DE L'INDRE (36)			
Organisme	Adresse		
F.D.A.F.R.	148 avenue Marcel Lemoine	B.P. 145	36003 CHATEAUROUX CEDEX
A.S.M.A.D.	63 avenue Marcel Lemoine	B.P. 97	36002 CHATEAUROUX CEDEX
A.L.E.D.	29, rue Bernardin		36000 CHATEAUROUX
A.D.M.R. de l'Indre	7, rue Marcel Proust		36000 CHATEAUROUX
A.D.M.R. Boischaud Nord	Mairie		36700 CHATILLON / INDRE
A.D.M.R. Boischaud Sud	Mairie		36230 NEUVY-SAINT-SEPULCHRE
A.D.M.R. de la Brenne	Mairie		36300 LE BLANC
A.I.D.A.D.	7 bis, avenue Rollinat		36200 ARGENTON / CREUSE
AIDE A DOMICILE SERVICE	Mairie		36170 SAINT-BENOIT DU-SAULT
AIDE AUX PERSONNES	2, rue Kléber		36130 DEOLS
ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE	Mairie		36190 SAINT-PLANTAIRE
ASSOCIATION DU BAS BERRY POUR L'AIDE AUX FAMILLES A DOMICILE	11, rue Michelet		36000 CHATEAUROUX
BAZELLE SERVICE 2	Place Albert Boivin		36210 CHABRIS
BIEN VIVRE CHEZ SOI	13, rue Grande		36220 TOURNON-SAINT-MARTIN
CCAS (CENTRE communal d'Action sociale)	96, rue Grande		36000 CHATEAUROUX
LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FAMILLES RURALES	148, avenue Marcel Lemoine	B.P. 145	36003 CHATEAUROUX CEDEX
IDEES en BRENNES Services d'aide à domicile	28, rue Grande - MIFÉ		36300 LE BLANC
MIEUX VIVRE (association pour le maintien à domicile)	34, rue Grande		36800 SAINT - GAULTIER
SERVICES BIS	Mairie		36150 VATAN
Fédération régionale des particuliers employeurs	13 Rue Buffon		37 000 TOURS

DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER (41)			
Organisme	Adresse		
Fédération A.D.M.R. de Loir et Cher	45 avenue Maunoury	B.P. 3407	41034 BLOIS CEDEX
Centre Communal d'Action Sociale	4 rue des Cordeliers		41000 BLOIS
C.I.A.S. Parc Ronsard	Aile Saint Jacques		41106 VENDOME CEDEX
Eclair - au service du quotidien	3 rue Alain Gerbault	B.P.813	41003 BLOIS CEDEX
A.V.A.D.E.	14 rue Georges Clémenceau		41100 VENDOME
E.M.S. Emplois	19 rue Roland Garros	B.P. 1018	41010 BLOIS CEDEX
la Petite Ruche des Restos du Cœur	13 route de Chateaurenault		41000 BLOIS
A.R.G.M.	28 B avenue de Paris	B.P. 118	41200 ROMORANTIN
C.M.S. Illico Services	15 rue de Flandres		41000 BLOIS
Fédération régionale des particuliers employeurs	13 rue Buffon		37 000 TOURS

DEPARTEMENT DU LOIRET (45)			
Organisme	Adresse		
FÉDÉRATION UDASSAD - Cercle des Ages	4 rue A. CRESPIN	45000	ORLEANS
AAMD	18, rue du Change B.P. N° 10	45190	BEAUGENCY
Centre Social	1, mail ouest	45340	BEAUNE LA ROLANDE
AAMD - Centre Social	Rue des grands Jardins	45250	BRIARE
AAMD Centre Social	Rue du 8 mai 1945	45110	CHATEAUNEUF SUR LOIRE
AAMD	68 Route de Gy les Nonains	45220	CHATEAURENARD
AAMD	34, rue Jean Jaurès B.P. 2	45230	CHATILLON COLIGNY
AAMD Centre Médico-Social	Chemin de la Boyaydière	45360	CHATILLON SUR LOIRE
AAMD	131, rue du Maréchal Foch	45370	CLERY ST ANDRE
AAMD	1 Route de Montargis	45320	COURTENAY
AAD	1, avenue Jean Jacquemain	45210	FERRIERES EN GATINAIS
AAMD	109, rue du Maréchal Joffre	45240	LA FERTE ST AUBIN
AAD du Giennois - Centre de Gérontologie	5, rue des Cigognes B.P. 3	45501	GIEN CEDEX
AAMD	4, avenue Lévis Mirepoix	45330	MALESHERBES
AAMD	7, route de la Forêt B.P. 23	45260	LORRIS
AAMD	8, rue Saint Nicolas	45130	MEUNG SUR LOIRE
AAMD	90, rue de la Libération	45200	MONTARGIS
AAMD	Mairie / 21, rue de Roulin	45170	NEUVILLE AUX BOIS
AAMD	4, rue Adolphe Crespin B.P. 1242	45002	ORLEANS CEDEX 2
FFR	50, rue de Curembourg	45404	FLEURY LES AUBRAIS
AAMD	8 Place du Général de Gaulle	45300	PITHIVIERS
AAMD	Mairie	45390	PUISEAUX
Secteur d'Action Sociale	Mairie - B.P. 3	45770	SARAN
AAMD	32 rue du Coq	45600	SULLY
AAMD	15, Rue du Château d'Eau B.P. 2	45510	TIGY
CCAS Service d'action sociale	51, rue de la Mairie	45800	ST JEAN DE BRAYE
ASD - ADMR	27 avenue de la Libération BP 2342	45023	ORLEANS CEDEX 1
AAMD	3 Place rue Jules Ferry	45270	BELLEGARDE
AAMD	Place de l'église	45450	DONNERY

A.F.A.D.I.L.	42 avenue Albert Viger	45110	CHATEAUNEUF SUR LOIRE
A.F.A.D.	122 bis rue du Faubourg Saint Jean	45000	ORLEANS
Association d'Aide à Domicile	Mairie - 42 Grande Rue	45170	CHILLEURS AUX BOIS
A.M.F.D.	66 bis rue Saint Marc	45000	ORLEANS
Association d'Aide à Domicile	Mairie de Briare - Centre Social	45250	BRIARE
Association des Aveugles de Gien	Centre Anne de Beaujeu	45500	GIEN
Association l'Hirondelle	La Fontaine Galette	45340	ST LOUP DES VIGNES
Association Proximité Services	511 rue Hème	45160	OLIVET
Association Intermédiaire AIDER	22 boulevard Alexandre MARTIN	45000	ORLEANS
SOLIDARITE EMPLOI GATINAIS	23 faubourg de Montargis	45230	CHATILLON COLIGNY
GATINAIS EMPLOI	Mairie B.P. 65 - Cour de l'Abbaye	45210	FERRIERES EN GATINAIS
ASSOCIATION ABRAYSIE	81 avenue du Capitaine Jean	45800	ST JEAN DE BRAYE
ALLO BABY SERVICES	183 faubourg Bannier	45000	ORLEANS
APPEL EMPLOI	2 place d'Alembert - B.P. 6232	45062	ORLEANS CEDEX 2
ASSOCIATION RECIPROQUE SERVICES	6 rue des Courtils	45430	CHECY
BEBE LANGAGE	Les Barres - 130 route d'Orléans	45140	ORMES
AID'ECOL	141 rue Jean Bordier	45130	BAULE
PATRICIA CUISINE A DOMICILE	La Gibussière	45450	BRAY EN VAL
APPEL SERVICES	2 place d'Alembert - B.P. 6232	45062	ORLEANS CEDEX 2
Fédération Départementale A.D.M.R.	27 avenue de la Libération BP 2342	45023	ORLEANS CEDEX 1
Fédération régionale des particuliers employeurs	13 rue Buffon	37 000	TOURS

**SIXIEME PARTIE :
LES COORDONNEES DES VALIDEURS
ET DES POINTS RELAIS CONSEIL EN
VAE
DE LA REGION CENTRE**

Vous trouverez dans cette partie une liste de l'ensemble des organismes valideurs avec les coordonnées des antennes délocalisées : les antennes du DAVA, AFPA, Services de la formation continue universitaire, CNAM, DDJS, CFPPA, MFREO, DRASS.

La liste des Points relais conseil en VAE conventionnés par le Conseil régional et la DRTEFP, est également mentionnée pour les personnes souhaitant rencontrer un conseiller pour un entretien-conseil individualisé sur leur projet d'accès à la qualification professionnelle par une Validation des Acquis de l'Expérience.

LES VALIDEURS EN REGION CENTRE ET LEURS ANTENNES DELOCALISEES

Pour les diplômés du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales

DRAF - SRFD

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt - Service régional de la formation et du développement

Cité administrative Coligny

131 rue du Faubourg Bannier

45042 ORLEANS Cedex 1

Tél : 02 38 77 40 00

Fax : 02 38 77 40 99

E-mail : srfd.centre@educagri.fr

Web : <http://www.educagri.fr>

CFPPA

Liste des centres de formation professionnel et de promotion agricole (CFPPA) de chaque département. Les CFPPA sont positionnés sur l'accompagnement à la validation des diplômes du Ministère d'agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales

Département	Adresse	Téléphone	Référents	Secteurs/Diplômes
CFPPA du CHER	Rue Théophile Gautier - BP 4067 18028 BOURGES CEDEX	02.48.70.55.15	B. DELAVY I. JOLLY	Services aux personnes -CAPA -BEPA -Bac Proc -BTA -BTSA
CFPPA de l'EURE ET LOIR	La Saussaye 28630 SOURS CEDEX	02.37.33.72.30	M. BOUTIER Gilbert NOEL	
CFPPA de l'INDRE	route de Velles BP 529 36000 Chateauroux	02.54.53.11.20	P. LEDOUX C. BOUAZIZ	
CFPPA de l'INDRE ET LOIRE	La Plaine - 37230 - FONDETTES	02.47.42.02.47	P. MARTIN S. SAULQUIN	
CFPPA du LOIR ET CHER	Areines BP 106 - 41106 - VENDOME	02.54.77.69.37	D. SENECHAL	
CFPPA DU LOIRET	CFPPA LE CHESNOY LES BARRES 45200 AMILLY	02.38.85.06.62	G. RUBAGOTTI J.M BRIANT	

MFREO

Les Maisons Familiales et Rurales sont positionnées sur l'accompagnement à la validation de certains diplômes du Ministère de l'agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales

Département	Adresse	Téléphone	Référents	Secteurs/Diplômes
MFREO d'indre et Loir	MFREO Bourgeuil	02 47 97 71 56	F. LEFAY	Services BEPA Service aux personnes
	MFREO Loches	02 47 91 54 15	B. LAMIRAULT A. VUILLAUME	Services BEPA Service aux personnes
	MFREO La croix en Touraine	02 47 57 94 44	M. CHAMBERLIN S. PODEVIN	Services BEPA Service aux personnes CAPA Services
	IREO Val de Loire	02 47 54 24 21	D. CONARDEAU M JACQUENS	Services BTA services en milieu rural
	MFREO Rougemont	02 47 85 50 20	E. CARTIER C. CUREAU	Services BEPA Service aux personnes CAPA Services
	MFREO Azay le rideau	02 47 45 66 00	M. FEROT	Services BEPA Service aux personnes CAPA Services
MFREO du cher	MFREO Aubigny sur Mere	02 48 58 00 13	F. GERO	Services BEPA Service aux personnes
MFREO du Loiret	IREO du loiret Chaingy	02 38 76 02 51	B. POUSE	Services BTA services en milieu rural
	MFREO Ferolles	02 38 59 73 04	M.A BALDY	Services BEPA Service aux personnes
	MFREO Ste Geneviève des Bois	02 38 92 54 94	C DUPUIS	Services BEPA Service aux personnes

Pour les diplômes du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité :

DRTEFP

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
Immeuble de La Montspan
12 rue de Maison rouge
45140 ST JEAN DE LA RUELLE
Tél : 02 38 77 68 00
Fax : 02 38 77 68 01
E-mail : herve.rigault@dr-centre.travail.gouv.fr
Web : <http://www.travail.gouv.fr>

DR/AFPA

Direction régional de l'AFPA
 DR/AFPA
 2 avenue la libération
 45 058 Orléans
 Tél : 02 38 22 86 93
 nelly.charlet.@afpa.fr

Les commissions techniques de validation en région Centre

Intitulé du Secteur d'activités: Services de Proximité		NSF ROME
Titres Professionnels associés accessibles en CCP :		
-Assistante de Vie		11111-11112-11113
-Agent de médiation Information et Service		
Centre Pilote : Chartres 2, rue Gaston Planté 28011 Chartres cedex Pilote : JJ Taureau Contact : Tél 02.37.91.58.20 Fax : 02.37.91.58.32		
Centres Associés : Tours-Veigné Tél : 02 47 34 14 00 Bourges Tél : 02 48 50 80 00		

DRASS

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
 Immeuble "Le Magellan"
 25 boulevard Jean Jaurès
 45044 ORLEANS Cedex 1
 Tél : 02 38 77 47 00
 Fax : 02 38 54 46 03
 E-mail : dr45-formations-sociales@sante.gouv.fr
 Web : <http://www.centre.sante.gouv.fr>

Pour les diplômes du Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche :

Rectorat

DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis)
 31 rue du Faubourg Bourgogne
 45000 ORLEANS
 Tél : 02 38 77 89 22
 Fax : 02 38 77 89 29
 Ce.dafco@ac-orleans-tours.fr
 Validation des acquis pour les diplômes professionnels de niveau V, IV et III de l'Education Nationale

ANTENNES déconcentrées du DAVA :

Accueil / Information / Conseil sur les procédures VAE et les diplômes de l'Education nationale / mise en œuvre des accompagnements à la VAE:

Département	Ville	Adresse	Téléphone
Cher	Bourges	Lycée Pierre-Emile Martin 1 avenue de Gionne	02.48.20.45.94
	Vierzon	Lycée Henri Brisson 32 rue Charles Hurvoy	02 48 53 03 23
Eure et Loir	Dreux	APP-Collège Paul Fortrue Henri Lefèvre	02.37.42.16.47
	Chartres	Lycée J. de Beauce rue du Commandant Chesne	02.37.18.78.35
Indre	Châteauroux	Lycée Blaise Pascal Boulevard Blaise Pascal	02.54.08.20.80
Indre et Loir	Tours	Espace-Bilan CIO 64 bis Boulevard Béranger	02.47.20.57.20
Loir et Cher	Blois	Lycée Augustin Thierry Bâtiment Denis Papin 13 Avenue de Châteaudun	02 54 55 15 15
Loiret-	Orléans	Lycée Voltaire 3 avenue Voltaire	02.38.49.12.12
	Villemandeur	Lycée Durzy 23 rue Léonard de Vinci	02 38 93 56 72

Enseignement supérieur :**SEFCO**

Service de formation continue de l'Université d'Orléans
8 rue Léonard de Vinci
BP 6749
45067 ORLEANS Cedex 2
Tél : 02 38 41 71 81
Fax : 02 38 41 70 92
E-mail : jean.gilbert@univ-orleans.fr
Web : <http://www.univ-orleans.fr>

SEFCO

Service de formation continue de l'Université d'Orléans
IUT de Bourges
63 avenue de Lattre-de-Tassigny
18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 23 80 79
Fax : 02 48 23 80 23
E-mail : sefco@bourges.univ-orleans.fr
Web : <http://www.univ-orleans.fr/campus/sefco.html>

SUFCO

Service Universitaire de formation continue
Université de Tours
116 boulevard Béranger
BP 4239
37042 TOURS
Tél : 02 47 36 81 31
Fax : 02 47 36 81 42
E-mail : sufco@univ-tours.fr
Web : <http://www.univ-tours.fr/sufco/cadre1.htm>

CNAM

Centre associé du Conservatoire national des arts et métiers
21 bis rue Eugène Vignat
45000 ORLEANS
Tél : 02 38 62 34 21
Fax : 02 38 62 46 19
E-mail : cnamorleans@aol.fr
Web : <http://www.cnam-centre.fr/>

Centre associé du Conservatoire national des arts et métiers
LYCEE GRANDMONT 6 avenue de Sévigné
37200 TOURS cédex 3
Tél : 02 47 27 57 59

Pour les diplômes des Ministères Jeunesse et Sports :

DRJS

Direction régionale de la jeunesse et des sports
122 faubourg Bannier
45042 ORLEANS Cedex 1
Tél : 02 38 77 49 00
Fax : 02 38 53 98 99
E-mail : dr045@jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS

Direction départementale de la jeunesse et des sports

Département	Adresse	Téléphone	E-mail
Cher	27 rue Louis Mallet 18 016 Bourges	0248504848	dd018@jeunesse-sports.gouv.fr
Eure et Loir	Cité administrative 15, place de la République 28 019 Chartres	0237205098	dd028@jeunesse-sports.gouv.fr
Indre	Cité administrative BP 613 36 020 Châteauroux	0254082240	dd036@jeunesse-sports.gouv.fr
Indre et Loire	4 rue Albert Dennery 37027 Tours	0247701100	dd037@jeunesse-sports.gouv.fr
Loir et Cher	28 avenue Maunoury 41 011 Blois	0254552250	dd041@jeunesse-sports.gouv.fr
Loiret	122fg Bannier 45 042 Orléans	0238774900	dr045@jeunesse-sports.gouv.fr
CREPS du Centre	Esplanade du Prado Région Centre 18 000 Bourges	0248480144	cr018@jeunesse-sports.gouv.fr

Pour les certifications de la branche professionnelle des salariés du particulier employeurs

FEPEM

Institut FEPEM de l'Emploi Familial
BP 136
61008 Alençon cedex
Tél : 02 33 82 08 92
Fax : 02 33 82 02 92
Email : fabienne.clarys@institut-fepem.org
Contact : fabienne CLARYS

LISTE DES POINTS RELAIS CONSEIL EN VAE DE LA REGION CENTRE

Suite à la circulaire du 23 avril 2002 de la DGEFP, le Conseil régional du Centre et l'Etat (DRTEFP) ont conventionné 25 Points relais conseil en VAE dans les 6 départements de la région Centre. Ces Points relais conseil en VAE ont pour mission **d'informer, de conseiller les personnes, tous statuts confondus, dans leur projet d'accès à la qualification par la Validation des Acquis de l'Expérience**. Ils informent donc sur ce qu'est la VAE et conseillent de manière individuelle les personnes en repérant des certifications possibles en lien avec leurs expériences et activités exercées. **Les Points relais conseil en VAE sont des relais en amont des valideurs** afin d'effectuer une première étape d'analyse de la pertinence d'une VAE et de repérage des certifications possibles. Ils servent de relais afin de diriger les personnes en direction des certificateurs identifiés par rapport à leur projet de VAE.

18 CHER

PRC de Bourges

CIBC
Centre Interinstitutionnel de Bilan et Compétences
6 boulevard Clemenceau
18000 BOURGES
Tél : 02 48 65 46 83
Fax : 02 48 65 12 08

E-mail : cibc18@cibc.net

PRC de Vierzon

CIBC
Parc des expositions
18100 VIERZON
Tél : 02 48 65 46 83
Fax : 02 48 65 12 08
E-mail : cibc18@cibc.net

PRC de Saint Amand Montrond

CIBC
Hotel des syndicats
Impasse Maillard
18200 ST AMAND MONTROND
Tél : 02 48 65 46 83
Fax : 02 48 65 12 08
E-mail : cibc18@cibc.net

PRC de Aubigny sur Nere

MAISON DES ASSOCIATIONS - CIBC
Place de la résistance
18700 AUBIGNY SUR NERE
Tél : 02 48 65 46 83
Fax : 02 48 65 12 08
E-mail : cibc18@cibc.net

PRC de Saint Satur

Maison des associations - CIBC
rue chemin de fer
18300 ST SATUR
Tél : 02 48 65 46 83
Fax : 02 48 65 12 08
E-mail : cibc18@cibc.net

28 EURE ET LOIR

PRC de Chartres

CIDFF
Centre d'Information des femmes et des familles
1 rue Saint Martin au Val
Abbaye Saint Brice
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 90 81 52
Fax : 02 37 34 75 63
E-mail : cidff28@wanadoo.fr

PRC de Dreux

CIDFF
Centre d'information des femmes et des familles
10 rue du Tourniquet
28100 DREUX
Tél : 02 37 42 19 20
Fax : 02 37 42 38 93
E-mail : cidff28.emploi@free.fr

PRC de Chateaudun

CIDFF
Centre Toufaire
1 rue Toufaire
28200 CHATEAUDUN
Tél : 02 37 52 55 64
E-mail : cidff28.emploi@wanadoo.fr

PRC de Nogent le Rotrou

CIDFF
Centre d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles
71 rue Saint Hilaire
28400 NOGENT LE ROTROU
Tél : 02 37 52 55 64
Fax : 02 37 52 55 64
E-mail : cidffnogent@wanadoo.fr

36 INDRE

PRC de Chateauroux

AFPA
Association de Formation Professionnelle pour Adultes
Service d'Orientation Professionnelle
112 rue Raspail
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 27 16 00
Fax : 02 54 27 62 38
E-mail : afpasop.chateauroux@wanadoo.fr

PRC d'Issoudun

AFPA
Association de Formation Professionnelle pour Adultes
Service d'orientation Professionnelle
Rue Georges Brassens
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 30 04

PRC d'argenton sur Creuse

MIFE
28 rue Grande
BP 115
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 27 27
Fax : 02 54 28 80 58
E-mail : mife.le.blanc@wanadoo.fr

PRC de Le Blanc

MIFE
28 rue Grande
BP 115
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 27 27
Fax : 02 54 28 80 58
E-mail : mife.le.blanc@wanadoo.fr

PRC de La chatre

MIFE
28 rue Grande
BP 115
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 27 27
Fax : 02 54 28 80 58
E-mail : mife.le.blanc@wanadoo.fr

37 INDRE ET LOIRE

PRC de Tours

CNAM
Centre régional associé au Conservatoire national des arts et métiers de Tours
6 avenue de Sévigné
BP 0402
37204 TOURS cédex 03
Tél : 02 47 71 03 30
Fax : 02 47 28 94 40
E-mail : cnam.tours@free.fr

PRC de Chinon

Mission locale du Chinonais
Mission locale pour l'insertion des jeunes en Chinonais
2 place Tenkodogo
BP 138
37501 CHINON Cedex
Tél : 02 47 93 30 40
Fax : 02 47 93 39 18
E-mail : mission.locale.chinon@wanadoo.fr

PRC d'Amboise

Mission locale Amboise Bléré
Association Mission locale Amboise/Bléré
19 r Ile d'Or
37400 AMBOISE
Tél : 02 47 30 41 64
Fax : 02 47 57 42 68
E-mail : missionlocale-abc@wanadoo.fr

PRC de Loches

PAIO du Lochois et de la Touraine du Sud
Espace Social Intercommunal
7 route de Tours

37600 LOCHES
Tél : 02 47 94 06 46
Fax : 02 47 94 00 09
E-mail : paioloches@wanadoo.fr

41 LOIR ET CHER

PRC de Blois

Chambre de métiers
Chambre de métiers du Loir-et-Cher
16 rue de la Vallée Maillard
41018 BLOIS Cedex
Tél : 02 54 44 65 01
Fax : 02 54 78 92 75
E-mail : c.vannier@cm-blois.fr

PRC de Vendome

PAIO de l'arrondissement de Vendôme
Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation
7 rue du 20ème Chasseur
41100 VENDOME
Tél : 02 54 77 05 52
Fax : 02 54 77 56 80
E-mail : p.a.i.o.vendome@wanadoo.fr

PRC deRomorantin

RETRAVAILLER
Centre Jean Monnet
1 rue du Stade
41200 ROMORANTIN
Tél : 02 54 56 75 00

45 LOIRET

PRC d'Orléans

FONGECIF Centre
Fonds de Gestion du Congé Individuel de Formation Centre
Olivet - La Source
931 rue de Bourges
BP 6037
45060 ORLEANS Cedex 2
Tél : 02 38 49 35 31
Fax : 02 38 63 87 88
E-mail : c.bertin@fongecifcentre.com

PRC de Montargis

Mission locale du Montargois
Centre Nelson Mandela
31 avenue Chautemps
45200 MONTARGIS
Tél : 02 38 98 73 60
Fax : 02 38 98 97 50
E-mail : mission-locale-montargis@wanadoo.fr

PRC de Gien

GDA (Chambre de l'agriculture)
5 rue Guttenberg
45500 GIEN
Tél : 02 38 67 28 52

PRC de Pitthiviers

RETRAVAILLER

Place des Halles

45300 PITHIVIERS

Tél : 02 38 30 50 94

